

Diplôme d'Etudes Supérieures d'Université « Prévention des conduites à risques »
Université Paris 8 – 2, rue de la Liberté – 93526 Saint-Denis cedex

Année 2017-2018

Entre deux mondes, au fil de la musique :

Interdits culturels, transgressions et médiations

Le parcours de deux jeunes maliens de la Goutte d'Or entre tradition et négociation

Bénédicte Godo

Sous la direction de Philippe Lagomanzini

« Si la musique n'avait pas été là, je crois que je me serai suicidé »

Salif Keïta

« La musique en soi est déjà une sorte de militantisme pour la joie »

Ibrahim Maalouf

« Que la migration soit spatiale ou temporelle, elle requiert un lien nourri au passé, la reconnaissance de la perte de ce passé et la capacité de puiser dans son souvenir les ingrédients des mets du futur »

Jean-Claude Métraux

Remerciements à

Philippe Lagomanzini qui m'a sans cesse poussée à exiger plus de moi-même et qui m'a accompagnée avec beaucoup de souplesse dans certaines exigences.

Ma famille, mon époux et mes trois fils qui m'ont soutenus dans ce long parcours de maïeutique avec beaucoup de respect. Une pensée particulière pour mon fils de 8 ans qui a accepté ces temps de partage familial en pointillé.

Ma mère, pour m'avoir transmis cette passion de l'écriture dans la rigueur et la justesse.

Mes « camarades » de formation qui, tou.te.s, avec leurs particularités, m'ont apportés énormément tant par leur posture professionnelle que par leur accompagnement humain.

Betty Azocar qui, par son expertise professionnelle, a su me faire comprendre la raison du « comment » et non du « pourquoi ».

Mes collègues pour leur vif soutien, Lydie Quentin pour ses précieux éclairages et son appui.
Nadine, pour son œil...

Les partenaires du champ musical ou de l'ethnopsychiatrie pour leurs étayages.

Enfin toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont épaulée et soutenue afin que je parvienne au bout de ce chemin, d'une grande richesse humaine.

Table des matières

1. Introduction : mon parcours professionnel et de formation	5
2. Problématique	8
2.1. Le quartier de la Goutte d'Or	8
2.2. Les Enfants de la Goutte D'Or, présentation et rôle de l'association	10
2.3. Pratique artistique et développement personnel.....	13
2.4. L'immigration malienne en France.....	15
2.5. Interdits liés à la culture malienne	16
3. Hypothèse	19
4. Méthodologie	20
5. Données recueillies, observations et analyse	23
5.1 Grandir entre deux cultures, entre la France et le Mali.....	23
5.2. Une famille nombreuse, une organisation personnelle parfois compliquée.....	24
5.3. La découverte et l'apprentissage précoce de la musique	25
5.4. Confrontation à certains interdits culturels	25
5.5. Soutiens, alliances et transgressions négociées.....	27
5.6. Ouverture de nouveaux horizons.....	29
5.7. Histoires amoureuses et nouvelles transgressions	30
5.8. Progression personnelle et sociale.....	32
5.9. Evolutions familiales.....	35
5.10. En lien aux conduites à risques	37
6. Conclusion et perspectives	39
Bibliographie	41
Annexes	43

1. Introduction : mon parcours professionnel et de formation

J'ai été salariée, pendant 12 ans, dans une régie de presse quotidienne régionale. J'ai tout d'abord occupé un poste de secrétaire, puis d'assistante de publicité et enfin de chef de publicité. A la suite d'un congé parental, j'ai décidé de demander un Congé Individuel de Formation pour effectuer un bilan de compétence ; j'avais eu une expérience de bénévolat au sein de l'association « les Enfants de la Goutte D'Or », dans le cadre d'un accueil de publics jeunes en loisirs éducatifs. Mon bilan de compétence m'a conduite à envisager une formation dans ce même champ d'activité professionnelle pour devenir éducatrice de jeunes enfants (EJE) ou animatrice socioculturelle. La formation d'EJE étant trop longue au regard de ma situation familiale et économique (j'ai deux garçons qui étaient alors âgés de 5 et 7 ans ; j'aurais été sans rémunération durant ma formation), je suis entrée en formation BPJEPS Loisirs Tous Publics, Animation-Insertion pour une durée d'un an en alternance. L'accompagnement qui m'était proposé dans la structure dans laquelle j'ai commencé à effectuer mon stage pratique n'étant pas suffisant, j'ai décidé de reprendre contact avec la directrice des « Enfants de la Goutte D'Or » pour y poursuivre mon expérience pratique.

Le stage s'est parfaitement déroulé, à tel point que j'ai demandé à la directrice s'il était possible de m'embaucher à l'issue de ma formation ; la réponse a été positive. J'ai obtenu mon diplôme en mars 2007 et suis devenue, deux mois plus tard, salariée de l'association sur un poste d'agent d'accueil et de médiation.

Je suis donc en charge de l'accueil des enfants du CP au CM1 et de leurs familles, sur des temps spécifiques d'accompagnement à la scolarité, mais également lors des permanences quotidiennes d'accueil.

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, je suis particulièrement impliquée dans le désamorçage, par la médiation et le dialogue, de tensions naissantes entre les enfants et les parents autour d'un évènement vécu à l'école (bagarre, relation enfant-enseignant/ parent-enseignant...), de changements dans la famille (arrivée d'un bébé, départ d'un parent en voyage, relation parent-enfant...) ou à l'association (question sur les activités, relation bénévole-enfant/jeune...). L'un de mes principaux objectifs est d'aider au renforcement de la fonction parentale.

Lors de ces temps d'accueil, j'évoque souvent auprès des familles l'intérêt que peut représenter, pour leurs enfants/jeunes, la pratique d'une activité culturelle ou artistique en insistant sur le fait que cela permet de revisiter les contenus scolaires sous une forme différente et de travailler l'expression sous toutes ses formes, notamment à l'oral et à l'écrit ; offre la possibilité de réconcilier l'enfant/le jeune avec les apprentissages.

Comme pour les activités sportives ou de loisirs éducatifs, les règles de conduite acquises lors de la pratique des ateliers culturels peuvent en effet donner lieu à la construction de schémas mentaux et comportementaux transférables dans d'autres contextes, notamment en classe. C'est là l'un des postulats des Enfants de la Goutte D'Or. En outre, pour certains enfants et jeunes non-inscrits à l'aide aux devoirs, l'inscription sur un atelier culturel peut faciliter une orientation ultérieure pour la prise en charge de leurs éventuelles difficultés.

Je suis, par ailleurs, référente en prévention des conduites à risques au sein de l'association. L'association a commencé à travailler sur les questions de prévention en 2003, suite au constat de problèmes liés au manque de sommeil et à un déséquilibre alimentaire chez les enfants et adolescents accueillis. A la fin de l'année 2013, j'ai eu l'occasion de participer à la formation « Consommations et trafics de drogues, approche préventive », portée par la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques et animée conjointement par l'IREMA et Coordination Toxicomanies. Ce stage a été le premier d'une série de temps de formation qui m'ont permis d'approfondir ma réflexion sur cette thématique et de mieux me positionner professionnellement.

Les questions de promotion et d'éducation à la santé sont aujourd'hui abordées quotidiennement et de façon transversale sur les différentes activités menées à l'association (accompagnement à la scolarité, accompagnement parent, activités sportives, activités de loisirs éducatifs). Un dialogue régulier est instauré entre la famille, l'enfant et moi-même sur l'importance des différents repas contribuant à un équilibre alimentaire en lien avec une hygiène physique et mentale ; une discussion autour du goûter peut aussi favoriser la réflexion des parents et des enfants sur d'autres questions telles que l'autorité ou l'éducation, par exemple.

La question de la résistance aux pressions est également travaillée au travers des différentes activités : auprès des enfants et jeunes par la proposition de jeux de coopération et de débats thématiques ; auprès des familles inquiètes face aux risques liés à de premières expérimentations de drogues chez leurs enfants, aux sollicitations du trafic micro-local et à ses répercussions psycho-sociales ; l'un des objectifs étant ici de soutenir le maintien d'une bonne relation avec l'enfant et faciliter l'élaboration de savoirs complémentaires aux compétences éducatives des parents ; auprès de l'équipe éducative par des apports de connaissances générales et pratiques sur la problématique du trafic et de la consommation de drogues, des temps de réflexion et d'échanges permettant d'améliorer la posture professionnelle face à des situations individuelles rencontrées au sein du public accueilli.

Les notions sanitaires, sociologiques et psychologiques acquises au cours de mes différents stages de formation m'ont permis de cheminer dans ma réflexion et de la partager avec l'équipe de l'association, salariée et bénévole.

C'est ainsi que nous avons monté à la rentrée scolaire 2014-2015, en parallèle d'autres actions de promotion et d'éducation à la santé, un projet en partenariat avec Coordination Toxicomanies « Exposition des publics jeunes aux drogues dans le quartier de la Goutte d'Or : expérimentation et résistance à l'insertion dans le trafic ». Dans ce cadre, nous avons mené des actions différenciées selon les publics (jeux de coopération, débats thématiques et théâtre forum pour les enfants et jeunes, réunion de présentation du projet et émergence des questionnements liés à la consommation et au trafic pour les parents) ; des actions à destination des salariés et bénévoles sont également en réflexion.

Ces premiers temps de formation ainsi que l'expérience qu'ils m'ont permis d'acquérir ont constitué le premier élément déclencheur de mon souhait de m'engager dans le DESU et d'approfondir mes connaissances, tant sur le plan théorique que méthodologique. Le second élément déclencheur est lié

à mon statut actuel. J'ai été recrutée sur un poste d'adulte-relais ; celui-ci étant arrivé à son terme, il est nécessaire que je me questionne sur la suite de mon avenir professionnel.

J'espère donc que le DESU pourra me permettre d'avancer dans ma démarche projet de façon plus pertinente, de renforcer mes compétences ainsi que mes capacités à me professionnaliser dans le champ de la prévention des conduites à risques et d'obtenir un diplôme.

Dans le cadre de mon mémoire, je tenterai d'analyser l'impact que peut avoir une pratique culturelle ou artistique sur le parcours scolaire et la construction personnelle d'un enfant ou d'un adolescent ; j'étudierai également comment la posture des parents et l'accompagnement familial peuvent être ou non aidants dans la réalisation du projet de leur enfant.

Mon propos sera étayé par le témoignage de deux jeunes d'origine malienne pour lesquels la pratique d'une activité musicale semble avoir constitué non seulement un frein dans l'entrée dans des conduites à risques mais également un levier en termes de trajectoire sociale ascendante.

Aminata a 21 ans ; elle est en troisième année d'études pour devenir infirmière et prépare un mémoire sur l'accompagnement des jeunes atteints d'une maladie chronique (« Impact de la transition entre la pédiatrie et le service adulte sur la continuité des soins chez une personne atteinte d'une maladie chronique »).

Boubacar a 23 ans ; il est ferronnier d'art.

Ils habitent tous deux le quartier de la Goutte d'Or et fréquentent l'association depuis leur enfance.

2. Problématique

Ma problématique se compose de cinq parties :

- La présentation du quartier de la Goutte d'Or pour laquelle je me suis appuyée sur un certain nombre de données de l'INSEE, ainsi que sur le rapport d'activité de l'association « les Enfants de la Goutte D'Or »¹.
- L'histoire et l'activité de l'association « les Enfants de la Goutte D'Or » ; cette partie a pu être rédigée également à partir du dernier rapport d'activité de l'association.
- Les postulats théoriques de différents experts quant aux liens existants entre pratique musicale et développement personnel. Je me suis également appuyée sur l'expérience de mes collègues animateurs et leurs constats quant à l'impact sur les apprentissages scolaires de compétences acquises grâce à la pratique musicale.
- Une présentation de la communauté malienne vivant en France ; je rappelle que les personnes rencontrées dans ce mémoire sont d'origine malienne.
- Enfin, j'évoquerai le lien existant entre l'organisation en castes de la société malienne et certains interdits, dont celui de la pratique de la musique et du chant.

2.1. Le quartier de la Goutte d'Or

Le quartier de la Goutte d'Or est situé dans le 18^e arrondissement de Paris, sur le versant sud de la butte Montmartre. Il s'étend sur une vingtaine d'hectares, délimité à l'ouest par le boulevard Barbès jusqu'au croisement avec la rue des Poissonniers, qui le borde jusqu'au boulevard Ney. A l'Est, il est délimité par la rue de la Chapelle et la rue Marx Dormoy jusqu'au boulevard de la Chapelle qui en est la limite sud.

Conçu au milieu du 19^e siècle aux portes de Paris comme un quartier pour artisans et petits bourgeois, il accueille rapidement une population de déracinés. Ils viennent répondre au besoin de main-d'œuvre dans la région, d'abord des provinces françaises et des pays européens, puis des pays du Maghreb, et enfin d'Afrique subsaharienne. Au fil des décennies, le quartier est devenu l'un des pôles de l'immigration parisienne.

Progressivement, la qualité du bâti se dégrade. Édifiés rapidement avec des matériaux bas de gamme, les immeubles, qui n'ont connu aucune rénovation depuis leur construction, constituent des îlots d'insalubrité, indignes de la capitale française. De plus, ils hébergent dans des logements exigus des familles entières arrivées là pour la plupart dans les années 60 et 70, certaines bénéficiaires de la loi sur le regroupement familial.

¹ Rapport d'activité EGDO 2016 – Perspectives 2017.

Aussi, en 1983, le Conseil de Paris décide d'une vaste opération de réhabilitation du quartier sud, qui s'achève à la fin des années 90. Elle sera poursuivie par la suite dans les secteurs nord et ouest de la Goutte d'Or. Le projet initial prévoyait de raser l'existant et de reconstruire un ensemble moderne, et pour ce faire, de déplacer la population vers les zones péri-urbaines proches.

Les habitants se regroupent alors en association pour défendre leur point de vue : oui à une rénovation progressive rendue nécessaire par les problèmes sanitaires et sociaux rencontrés par les plus démunis d'entre eux, mais pas sans envisager le relogement sur place des familles qui le souhaitent dès les premières livraisons d'immeubles neufs ou rénovés.

Après un temps de négociation et malgré la difficulté de l'entreprise, la ville de Paris décide de prendre en compte les revendications locales et délègue à l'Office Public d'Aménagement et de Construction de Paris (OPAC) aujourd'hui renommé Paris Habitat, la coordination des travaux.

Des familles vivant parfois jusqu'à 10 ou 12 personnes ou plus dans des logements d'une ou deux pièces sans aucun confort, sont ainsi peu à peu relogées dans des appartements décents et voient leurs conditions de vie s'améliorer nettement.

Dans le même temps et toujours en concertation avec les acteurs associatifs locaux, de nombreux équipements publics s'installent et contribuent à désenclaver le quartier : square Léon, gymnase, bureau de poste, poste de police, pôle santé, bibliothèque, Centre musical Fleury Goutte d'Or-Barbara...

Après avoir été inscrite dans les différents dispositifs réservés aux zones dites sensibles : zone d'éducation prioritaire (ZEP), développement social des quartiers (DSQ), développement social urbain (DSU), la Goutte d'Or est aujourd'hui l'un des quartiers de Paris (dont quatre dans le 18^e) signataires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Il dépend du Réseau Education Prioritaire (REP +) Clémenceau et il est le premier quartier classé ZSP à Paris.

Enfin, les chiffres du dernier recensement INSEE nous indiquent que 30,8% de la population de la Goutte d'Or a moins de 25 ans, ce qui représente un des taux les plus élevés de la capitale.

Le 18^e arrondissement cumule les signes de précarité les plus élevés de la ville de Paris ; entre autres indicateurs :

- En 2010, 56,5% des jeunes sont en retard d'un an ou plus en classe de troisième (en secteur public).
- En 2008, 6,7% des élèves ont 2 ans (ou plus) de retard en classe de 3^e (toujours en secteur public).
- En 2011, parmi les actifs ayant un emploi 19,9% sont des salariés précaires (CDD, Intérim...)
- En 2011, 17% des actifs de 15 à 64 ans sont au chômage.
- En 2013, 35,9% des jeunes de 0 à 19 ans vivent dans des foyers à bas revenus
- En 2013, parmi les bénéficiaires de la CMU, 17,7% sont des jeunes âgés de 18 à 24 ans.

Enfin, comme le met en évidence le rapport « La vie de quartier à la Goutte d'Or – Perceptions et représentations des habitants »², la visibilité et l'importance des usages et trafics de drogues, de la délinquance, de la prostitution, produisent un fort sentiment d'insécurité chez un grand nombre d'habitants. Ce rapport souligne que bien qu'une majorité des habitants soit très attachée à leur quartier, 42% d'entre eux souhaitent déménager. Plus récemment, la présence de jeunes mineurs isolés a renforcé le sentiment d'insécurité. A ce sentiment s'ajoutent de forts ressentis de stigmatisation et d'abandon de la part des politiques publiques et des institutions.

Interviewé par un journaliste de « L'Humanité » à propos d'une étude réalisée par l'UNICEF, le sociologue Serge Paugam évoque le ressenti des jeunes vivant sur des quartiers défavorisés : « Les enfants interrogés dans ces quartiers se sentent plus souvent discriminés, harcelés parfois, et sont particulièrement angoissés à l'idée de ne pas réussir à l'école. Ils semblent enfermés dans une représentation négative d'eux-mêmes, qui résulte de l'image de ces territoires. Ils font très tôt l'expérience de la différence, de la stigmatisation. Et quand ils sortent de leur quartier, ils sont souvent en difficulté, soit parce que leur valeur n'est pas reconnue, en raison de leur couleur de peau, soit parce qu'ils résident « à la mauvaise adresse ». D'où leur réflexe compréhensible de valoriser les liens tissés au sein de leur quartier, devenu refuge face à un monde hostile »³.

Serge Paugam pose également la question du risque de rupture du lien de citoyenneté et de son possible impact sur les apprentissages ; question qui doit fortement interpeller tout autant les décideurs politiques que les intervenants sociaux.

2.2. Les Enfants de la Goutte D'Or, présentation et rôle de l'association

L'association « les Enfants de la Goutte D'Or » (EGDO) est l'une des premières associations du quartier. Elle est régie par la loi 1901. Après des propositions d'activités informelles dès le début des années 70, elle est fondée officiellement en juin 1978 à l'initiative d'habitants. Son but est résumé dans l'article 2 de ses statuts : « *L'objet de notre association consiste à œuvrer pour l'épanouissement des enfants et des jeunes par la pratique d'activités éducatives et culturelles, la constitution d'équipes sportives pouvant faire partie de ces activités* ».

La première activité réalisée fut de déblayer, avec de jeunes volontaires, un terrain vague situé à côté du « démol » (terrain d'aventure créé par les enfants et jeunes du quartier, à l'emplacement de l'actuel square Léon). L'objectif était d'offrir ainsi aux enfants et aux jeunes désœuvrés, un espace alternatif à ceux que proposaient les rues du quartier. Une fois le travail achevé, la Ville de Paris, propriétaire du lieu, n'a pas autorisé la réalisation du projet et a clôturé ce terrain. Mais malgré la déception, EGDO

² « La vie de quartier à la Goutte d'Or – Perceptions et représentations des habitants », Associations Coordination Toxicomanies, Salle Saint-Bruno avec la participation de l'association MUSOJ, novembre 2006, https://gouttedor-et-vous.org/IMG/pdf/FRSSB_T_SSB061.pdf.

³ PAUGAM Serge, « Ces enfants font très jeunes l'expérience de la stigmatisation », entretien réalisé par FACHE Alexandre, *L'Humanité*, 30 novembre 2016.

était née, et de nombreux habitants rendus curieux par cette première intervention se sont associés à son action.

Sous la forme d'un atelier sportif proposé en loisir, la section football est créée dès le mois de novembre 1978 sur la proposition de jeunes adultes et d'un papa, Youcef Kaïd, qui deviendra président et restera longtemps l'un des moteurs du club.

Les autres activités se déroulent selon les disponibilités d'accueil dans des locaux prêtés par d'autres associations (rue Léon, rue Affre,...) et les premiers camps de vacances sont organisés. En plus des loisirs et du sport, EGDO propose alors de l'aide aux devoirs et des activités péri-éducatives structurées. En 1987, l'association obtient un bail précaire et s'installe rue de la Charbonnière. Elle participe à la mise en place de la première coordination périscolaire.

L'opération de rénovation (votée en 1983) oblige l'association à déménager de nouveau en 1992 pour s'installer provisoirement au 28 rue de Chartres. En 1995, les locaux du 25 rue de Chartres, situés dans un immeuble neuf livré par l'OPAC, lui seront attribués en location. En 2006, des locaux sur rue ont pu être annexés et offrent depuis une meilleure visibilité de l'association tout en permettant un suivi des activités plus efficient dans le nouvel espace administratif.

En janvier 2012, après dix ans d'attente, le club de foot s'est enfin doté d'un local propre au 5, rue de la Charbonnière. Celui-ci s'est vu réagencé en 2017 afin d'y faciliter le travail administratif et le suivi éducatif réalisé au travers de l'activité.

L'association reçoit des enfants, jeunes et adultes de la Goutte d'Or. Des habitants de quartiers et arrondissements limitrophes sont également accueillis. Majoritairement, les enfants et jeunes qui fréquentent l'association sont français d'origine étrangère, principalement des pays du pourtour de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne, mais aussi d'autres régions du monde (Comores, Madagascar, Haïti...). Leurs familles sont souvent confrontées à des difficultés socio-économiques liées à des conditions de vie précaires en termes d'emploi, de logement et d'accès aux soins.

Aujourd'hui comme hier, l'un des enjeux les plus sensibles du travail quotidien de l'association est d'aider ces personnes à se construire et à s'intégrer dans une société d'accueil aux codes différents de ceux de leurs parents. Pour cela, EGDO adapte ses propositions d'action aux évolutions du public et du quartier.

L'action s'articule autour de trois axes : les activités liées aux loisirs, à la vie scolaire et au sport. Son but, que l'épanouissement des enfants et des jeunes se réalise au travers de l'accueil banalisé, des ateliers et échanges culturels, des rencontres sportives, de l'action d'accompagnement des parents, des séjours,... Des rendez-vous réguliers qui rythment la vie de l'association.

Implantée dans le quartier depuis bientôt 40 ans, l'association est aujourd'hui en contact avec près de 500 enfants, adolescents et jeunes adultes, et leurs familles. La mixité des sexes y est bien représentée

avec toutefois un déséquilibre pour les activités football et tae kwon do en club, ainsi que pour l'opération « Sport, Prévention et Santé pour tou(te)s ».

Nous pouvons dire que, pour le public accueilli, l'association a, d'après le concept développé par Dominique Glasman, sociologue, un rôle des « espaces intermédiaires » et reprend le « à propos des dispositifs d'accompagnement scolaire [...] qui s'applique à tout « tiers lieu » (association culturelle, club de sport...) Ceux-ci peuvent donc jouer un rôle dans le dessin des trajectoires individuelles, car « un enfant ou un adolescent grandit, mûrit, se construit, non seulement dans sa famille ou à l'École, mais également dans d'autres lieux, dans d'autres espaces sociaux, dans le contact et la confrontation avec d'autres jeunes [...] d'autres adultes. [...] Structurellement, ni famille ni école ne peuvent espérer apporter à l'enfant et à l'adolescent la totalité de ce dont il a besoin et peut faire sien pour se construire »⁴.

Longtemps composée uniquement de volontaires, son équipe compte en 2017 dix permanents équivalant à un peu moins de 8 temps pleins : la directrice, un agent d'accueil et de médiation, quatre animateurs socioculturels (dont un référent des loisirs éducatifs, un de l'accompagnement à la scolarité, deux coordinateurs section football) et un agent administratif attaché à la section football en club, une animatrice sportive à temps très partiel sur l'activité tae kwon do, une comptable deux jours et demi par mois et deux personnes à temps partiel pour l'entretien des locaux. Il convient de noter l'aide de près de 140 bénévoles (de 10 à près de 80 ans !) pour porter le projet de l'association et mener à bien les activités proposées. Originaires du quartier ou d'ailleurs, ces bénévoles ont connu l'association par le bouche-à-oreille, les articles de presse, « Tous Bénévoles », ou encore pour avoir bénéficié des activités. Certains d'entre eux sont régulièrement embauchés comme vacataires à l'occasion des vacances scolaires ou en remplacement des salariés absents (congs, formation...).

L'association est aussi un lieu d'accueil pour de nombreux stagiaires et étudiants de filières liées à l'éducation : découverte du métier d'animateur ou remobilisation (Ecole de la 2^e Chance, mission locale) ; Licences en animation socioculturelle ; BPJEPS Loisirs Tous Publics ou Activités Physiques pour Tous ; préparation au métier de psychologue ou encore aux diplômes de l'action sociale (DUT Carrières sociales sur des projets tuteurés ...) ou autres : Bacs professionnels Gestion-Administration ; Service de Proximité et Vie locale ; Accueil & Relation Clients et Usagers. 33 stagiaires ont été accueillis en 2016-2017.

Il nous arrive également de plus en plus d'accompagner des jeunes, stagiaires ou habitants du quartier qui travaillent sur des projets nutrition et activités sportives.

Cet accueil s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'accompagnement des jeunes de l'association et d'ailleurs dans leur projet professionnel.

L'association est également lieu d'accueil pour des étudiants étrangers qui recherchent un stage à Paris pour leur validation professionnelle.

⁴ GLASMAN Dominique, L'accompagnement scolaire. Sociologie d'une marge de l'école, Paris, PUF, 2001.

Enfin, l'association « les Enfants de la Goutte D'Or » évolue en partenariat avec un nombre important de structures institutionnelles et associatives proches mais aussi avec les habitants, les commerçants, les parents des enfants et jeunes accueillis.

Pour mener à bien son projet et en dehors de la contribution des bénéficiaires, l'association a reçu le soutien financier de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), de la CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), de la Préfecture de Paris, de l'ARS, du Conseil Régional d'Île-de-France (CRIF), de la Mairie de Paris (DPVI, DJS, DPP et DASES), de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), ainsi que d'organismes privés et partenaires institutionnels.

L'association est également membre du conseil d'administration de la Salle Saint Bruno.

Comme un prolongement initié par le Groupe Recherche Action Jeunes et Espace Public (GRAJEP), autour de la problématique « Comment agir ensemble dans l'espace public pour qu'il devienne un lieu de socialisation propice à l'épanouissement de tous ? » l'association s'est engagée afin de contrer les rixes très violentes entre très jeunes (10-16 ans) de certains secteurs du 18^e et du 19^e.

A partir du groupe de paroles parents, le rapprochement des parents des deux arrondissements a pu être mené à bien afin de trouver des pistes pour endiguer ce phénomène extrêmement inquiétant. La mobilisation des parents a permis de travailler différemment et d'apporter des pistes de résolution là où tous les acteurs achoppaient malgré leur expertise.

Tout au long de l'année scolaire 2015-2016, les activités d'accompagnement à la scolarité ont été filmées afin de produire un documentaire « Grandir ensemble », qui donne à voir le travail réalisé au quotidien par tous les acteurs engagés. Ce film de 52 mn devrait permettre à nos partenaires de saisir le quotidien de l'association et les enjeux du projet éducatif.

Enfin, pour conclure sur la présentation de l'association, je soulignerai que l'ensemble des activités proposées s'inscrit de façon transversale dans une démarche de renforcement des compétences psychosociales, de citoyenneté, de prévention des conduites à risques et de promotion de la santé. Ainsi, des questions liées aux usages de drogues, à la lutte contre les discriminations, au sexisme ou à la radicalisation sont spontanément abordées au cours des activités ou de temps informels.

2.3. Pratique artistique et développement personnel

D'après une étude menée à l'université McGill de Montréal, « l'équipe de Robert J. Zatorre a pu démontrer que le plaisir musical se traduisait, à l'instar de la prise de drogues ou de l'orgasme, par une activation du « circuit de la récompense », système cérébral qui nous incite à renouveler les expériences plaisantes. Avec, comme signature chimique de cette jouissance, une libération de dopamine au niveau du circuit... ».

« Différents types de mémoire [...] sont sollicités par la musique. Grâce à la plasticité cérébrale, l'apprentissage de pièces musicales [...] est de nature à favoriser le développement des zones impliquées dans la mémorisation ».

« Par ailleurs, la pratique instrumentale [...] affecte [...] aussi la substance blanche, formée de fibres nerveuses qui sont le prolongement des neurones. On a là probablement [...] une meilleure coordination motrice, voire cognitive ».⁵

« [La musique] fait appel aussi aux émotions, stimule les fonctions cognitives, facilite la sociabilité ».

« [Elle] offre un feu d'artifice neuronal et hormonal. Ecouter ou pratiquer de la musique provoque des changements du flux sanguin cérébral. Elle influence notre rythme cardiaque et respiratoire, notre tonus musculaire. Ses effets sont multiples au niveau biochimique, neurophysiologique, psychologique, cognitif, émotionnel ».

Howard Gardner, père de la théorie des intelligences multiples, inscrit l'intelligence musicale comme l'une de nos sept ou huit intelligences. Différentes expériences démontrent que la pratique d'un instrument musical ou l'écoute régulière de la musique augmente nos capacités cognitives (mémoire, concentration, raisonnements mathématiques). Comme notre environnement, social, familial, culturel, notre environnement sonore aurait-il donc un impact sur la modélisation de notre cerveau ?⁶

Une chose est donc certaine aujourd'hui pour les scientifiques : la musique est bien plus et autre chose qu'un simple loisir ou même qu'un art comme un autre. La force de la musique est proprement extraordinaire dans ses effets sur l'humain. Elle est même davantage qu'un fabuleux outil d'expression émotionnelle. Elle touche en effet la profondeur de notre cerveau en reliant et « orchestrant » l'activité de nombreux circuits corticaux. C'est cette stimulation de diverses zones du cerveau interactives qui explique le développement et le maintien des performances cognitives y compris en lien à des compétences non spécifiquement musicales.

L'imagerie médicale a également démontré que la musique stimule certaines zones cérébrales comme le fait la prise de drogue ou l'activité sexuelle. A l'inverse, elle apaise les zones activées par les émotions négatives.

La musique a donc un impact profond sur l'humain, de manière universelle dans tous types de cultures et de sociétés. Non seulement un impact sur certains processus cognitifs de traitement de l'information musicale mais également sur les états psychologiques, émotionnels et physiologiques. A ce propos, Emmanuel Bigand écrit : « La musique peut mettre à l'unisson émotionnelle une foule entière. Ce pouvoir lui confère une force de cohésion sociale essentielle dans la plupart des cultures du monde. Quel outil fantastique de cohésion et de consolidation du sentiment d'appartenance »⁷

⁵ BOUVET Jean-François, « Quand la musique est bonne », Sciences humaines, n° 296S, p. 53.

⁶ JOURT PINEAU Cecilia, « Musique et cerveau : la fièvre des notes », <http://www.parcours-duloupblanc.com/blog/musique-et-cerveau-la-fievre-des-notes/#more-3855>.

⁷ BIGAND Emmanuel, KHALFA Stéphanie, SAMSON Séverine, SACKS Olivier «La musique améliore les performances cognitives et la cohésion en entreprise», Les Echos http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2011/12/20/cercle_41431.htm.

2.4. L'immigration malienne en France

La communauté malienne de France est l'une des plus importantes diasporas d'Afrique noire de l'Hexagone. En Europe, c'est aussi en France que les Maliens sont les plus nombreux. La plupart vivent en région parisienne.

Il semble cependant difficile d'en connaître le nombre exact. Cette communauté compterait 120 000 ressortissants selon les chiffres 2012 de l'INSEE, 200 000 selon un article paru en 2016 dans « Les Echos »⁸ ou bien encore 500 000 selon les services consulaires maliens.⁹

Elise Vincent, dans un article publié dans « Le Monde », évoque leur région d'origine, l'histoire de leur immigration, tout d'abord en lien à leur ancienne contribution militaire au service de la France, puis à leur installation durable du fait du durcissement des politiques migratoires.¹⁰

« Ces migrants, principalement originaires de la région de Kayes, se sont installés sur le territoire français au fil de l'histoire de ce couple migratoire initiée par les laptots et tirailleurs sénégalais qui ont servi de têtes de pont pour « donner la route » aux travailleurs arrivant dans les années 1960-1970. Le durcissement de la politique migratoire en France (fermeture des frontières en 1974) a obligé ces travailleurs vivant principalement en région parisienne à s'installer durablement. Depuis lors, la migration des Maliens vers la France s'est transformée : la migration circulaire de travail a fait place à une migration de peuplement. Ainsi, ils entrent dans l'hexagone par la voie du regroupement familial ou encore de façon irrégulière ».

Un lien très important est généralement maintenu avec le pays d'origine. Une des caractéristiques de la diaspora malienne est en effet son engagement pour le soutien économique de ceux des siens restés au pays. Dans l'article paru dans « Les Echos » et déjà cité, Arthur Frayer Lalex affirme que, selon la Banque Mondiale, 135 millions de dollars ont été envoyés au Mali en 2014 par les maliens vivants en France [...]. De 2007 à 2016, le Fonds International de Développement Agricole s'est penché sur l'évolution des transferts d'argent des expatriés vers leurs pays d'origine. Pedro de Vasconcelos, auteur du rapport qui a été rédigé, constate une augmentation de 36% de ces transferts au cours de ces dix dernières années ; il analyse ainsi ce constat : « L'utilisation croissante des réseaux sociaux fait que les familles communiquent beaucoup plus entre elles, parfois quotidiennement. À l'étranger, les membres de la famille saisissent donc plus rapidement les nécessités de leurs proches restés au pays et sont

⁸ FRAYER-LALEIX Arthur, « Où va l'argent de la diaspora », Les Echos, https://www.lesechos.fr/06/09/2016/LesEchos/22270-047-ECH_ou-va-l-argent-de-la-diaspora-malienne.htm.

⁹ DJARE Salif Mandela, « La diaspora malienne en France : Passerelle ou otage ? », Madaniya, <http://www.madaniya.info/2017/01/17/diaspora-malienne-en-france-passerelle-ou-otage/>.

¹⁰ VINCENT Elise, « Qui sont les maliens de France », Le Monde, http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/01/18/qui-sont-les-maliens-de-france_1818961_3224.html.

bien plus conscients des réalités qu'auparavant. Ils envoient du coup plus d'argent. Par ailleurs, les frais d'envoi ont globalement diminué, ce qui permet d'envoyer plus pour le même prix »¹¹.

Il apparaît, toujours pour Arthur Frayer Lalex, que des liens de même nature sont maintenus par les jeunes générations :

« A l'ombre des banlieues françaises, une génération de Franco-Maliens est en train de prendre la relève. Un pied dans les cités, l'autre au bled. A l'instar des Franco-Sénégalais, Franco-Ivoiriens, Franco-Congolais, Franco-Guinéens..., ces enfants d'immigrés ont développé une double culture qui rebat, aujourd'hui, les cartes de l'aide économique à destination du pays de leurs parents. En parallèle des caisses villageoises, une flopée d'entrepreneurs de la seconde génération, la « 2G » comme ils s'appellent parfois, a vu le jour.

Derrière ces entreprises revient la même idée : aider le pays de leurs parents tout en évitant les galères financières que ces derniers ont connues. « Nous les avons trop vus se sacrifier et envoyer de l'argent au pays dès qu'il y avait un besoin », dit Aminata Konaté, qui a lancé en 2002 la Fédération deuxième génération, qui regroupe les projets des jeunes nés en France de parents maliens. « Ça arrivait régulièrement qu'on les appelle du village plusieurs fois dans le mois parce qu'il fallait encore acheter du riz ou réparer une maison. » Elle poursuit : « Ce mode de fonctionnement, ce n'est pas envisageable pour nous, ceux de la deuxième génération. On est très français de ce côté-là, on a un budget au mois, des emprunts... Il faut faire attention. » Elle sourit : « C'est l'histoire de notre double culture. »

Cette aide économique « nouvelle génération » semble avoir aussi des répercussions inattendues dans les quartiers populaires français. Loin de siphonner la richesse hexagonale comme le claironne l'extrême droite, elle aurait plutôt tendance à dynamiser les quartiers en difficulté ».

2.5. Interdits liés à la culture malienne

En introduction de ce paragraphe et pour sa meilleure compréhension, je poserai la définition¹² de deux termes associés à la notion d'appartenance :

- Ethnie : groupement humain qui possède une structure familiale, économique et sociale homogène et dont l'unité repose sur une communauté de langue, de culture et de conscience de groupe.

- Culture : ensemble de phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation.

Comme l'explique Jean-Claude Métraux « l'enlacement des appartenances [...] prévient la ségrégation, l'exclusion, la marginalisation. Plus les individus se reconnaissent des appartenances diverses, plus les

¹¹ RODIER Justine, « La diaspora africaine envoie 36% d'argent en plus vers le continent qu'il y a dix ans », Jeune Afrique, <http://www.jeuneafrique.com/450215/societe/diaspora-dix-ans-largent-envoye-vers-lafrique-diaspora-a-progresse-de-36/>.

¹² Définition du nom « ethnie » et « culture », www.larousse.fr.

communautés auxquelles ils participent sont nombreuses et plus celles-ci s'enchevêtrent dans un tissu social complexe où chacun devient à la fois le même et l'autre de tout Autre ». ¹³

La société africaine en général, et malienne en particulier, regorge de traditions qui se sont perpétuées à travers les siècles. Ces traditions sont liées à des croyances et coutumes ancestrales populaires, transmises de génération en génération, par les parents mais aussi par les griots, musiciens et conteurs, qui contribuaient à transmettre mythes et légendes.

L'organisation sociale est composée de différentes catégories : les nobles et les hommes de caste. « Pour certains historiens, la création des castes au Mali a lieu sous le règne de Soundiata Keïta, au XIIIe siècle, dans l'optique de structurer la société de l'empire, et de définir les rôles devant être joués par les uns et les autres pour la bonne marche des affaires de l'empire. En fait avant même la création des castes, il existait déjà une structuration de fait de la société et un certain niveau de partage des responsabilités ». ¹⁴

Le patronyme, la langue, le métier permettent d'identifier l'individu et la caste à laquelle il appartient. Ainsi les noms Coulibaly, Diarra, Traoré sont les patronymes de rois qui parlaient le bambara et tous leurs descendants sont considérés comme appartenant au groupe ethnique Bambara. Les noms Keita, Kouyaté, Touré, Cissé, Kouma, Béréte et Diané avaient pour langue le malinké. Les noms Diawara, Doucouré, Niakhaté, Sissakho, Yatabaré sont identifiés comme étant Peuls,...

Cette organisation repose sur les obligations imposées à chaque caste d'appartenance : les nobles doivent, par exemple, faire régner la paix, ils ont un rôle de médiateurs. Et ainsi, tout comme le patronyme, le métier permet également d'identifier la caste : les bergers sont Peuls, les commerçants sont Soninké, les chanteurs et musiciens sont Djelis (ou griots),....

Elle implique également un certain nombre d'interdits. J'en évoquerai brièvement deux sur lesquels je reviendrai au fil de ma démarche pour la rédaction de ce mémoire :

- Il est inadmissible qu'une personne issue d'une famille noble envisage de jouer d'un instrument de musique ou de chanter. Ainsi, le père de Salif Keita n'a pas accepté sa vocation musicale et l'a renié. ¹⁵
- Les mariages sont interdits entre certaines ethnies (entre les groupes culturels bozo et dogon, peul et forgeron ou bambara et griot, par exemple).

Ces interdits profondément enracinés dans l'histoire socioculturelle du Mali ne semblent pas être de nature religieuse. Leur transgression fait craindre une malédiction ou des conséquences occultes. ¹⁶

Adiaratou Sangaré l'explique ainsi :

« Braver un interdit c'est renier les règles de conduite élaborées par les ancêtres pour une meilleure cohabitation des différentes couches de la société. Chez nous, les interdits s'imposent généralement

¹³ METRAUX Jean-Claude, *La migration comme métaphore*, Paris, La Dispute, 2011, p. 96.

¹⁴ « Caste au Mali », *Wikipedia*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Caste_au_Mali.

¹⁵ « Mandjou, de Salif Keïta », *Mali pense*, <http://www.mali-pense.net/Mandjou-de-Salif-Keita.html>.

¹⁶ « Mariage : ces interdits qui ont la vie dure... », *Mali-Web*, *L'info en direct du Mali*, <http://mali-web.org/societe/mariage-ces-interdits-qui-ont-la-vie-dure>, posté le 08/04/2014.

dans les relations humaines ou dans les lieux de travail ». A vouloir à tout prix braver ces interdits et totems, on finit par être frappé par la malédiction divine appelée chez nous « Niama ». Le « Niama » est une force maléfique qui guette l'homme chaque fois qu'il enfreint la coutume ou une rupture d'alliance. Il va du rejet de la communauté, au suicide, à la pauvreté ou à la mise à mort.¹⁷

Lila Belkacem anime l'atelier Migrations de l'EHESS¹⁸. Elle travaille sur les processus de construction du rapport aux « origines » et au « pays d'origine » de descendants d'immigrants ouest-africains élevés en France, et va prochainement rendre sa thèse intitulée « L'enfant perdu et le « pays d'origine » des parents. Expériences (migratoires) de descendants d'immigrants ouest-africains en France et au Mali ». Elle a été interviewée par Alice Corbet ¹⁹ et nous invite à reconsidérer l'inscription entre deux cultures ainsi que l'attachement à la culture d'origine à partir de certains aspects qui pourront s'avérer essentiels pour le développement de ce mémoire.

Ces aspects concernent

- D'une part, le positionnement parental : « Pour les descendants d'immigrants, le Mali n'est généralement pas le lieu du natal, mais de l' « origine », et cette différence est parfois perçue comme une « menace », aussi bien sur le plan tangible (avec une baisse possible des transferts et des investissements au pays) que sur le plan intangible (avec une peur d'avoir engendré des « enfants perdus », voués à oublier, à rompre, à s'éloigner du pays) ». Ceci explique certainement la centralité du rapport aux « origines » dans le projet parental, et la mise en œuvre par certains acteurs rencontrés (parents, mais aussi représentants associatifs) de pratiques visant la perpétuation des liens au « pays d'origine »;
- D'autre part, le positionnement des institutions françaises semblant parfois « assigner les descendants d'immigrants à leurs « origines », et ceci de manière ambiguë puisque le maintien des liens au pays est tantôt présenté comme indispensable pour éviter le « déracinement » des jeunes, et tantôt dit comme un frein à l'intégration et un ressort du « repli communautaire ».

¹⁷ SANGARE Adiaratou, « Totems et interdits dans la tradition malienne », *Le Républicain*, 29 septembre 2011.

¹⁸ Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

¹⁹ CORBET Alice, « Migrations et liens au « pays d'origine » : l'exemple des Maliens en France », *Grotius International, L'Humanitaire de demain*, <https://grotius.fr/migrations-et-liens-au-«-pays-d'origine-»-l'exemple-des-maliens-en-france/> 28 mars 2012.

3. Hypothèse

J'ai pu observer, tout au long de mes années d'intervention dans le champ de l'animation auprès de publics jeunes, que le fait de s'inscrire dans une pratique musicale semble effectivement permettre d'acquérir de nouvelles compétences psycho-sociales, comme le soulignent différents auteurs et experts déjà cités ; ce qui semble favoriser un meilleur épanouissement social et renforcer les capacités d'insertion scolaire et professionnelle.

Ma démarche aura pour objectif premier de vérifier mes observations.

Je prendrai également en considération un aspect qui m'interroge particulièrement : certains jeunes du quartier sont parvenus et parviennent encore aujourd'hui à exercer une activité musicale, malgré un positionnement parental fermé, voire une interdiction familiale ou/et culturelle ; ce que j'ai pu décrire dans le cadre de ma problématique, à propos de la communauté malienne vivant en France.

C'est à un tel positionnement familial qu'ont été confrontés les deux jeunes que j'ai rencontrés.

Mon hypothèse, dans un second temps, se déclinera donc de la façon suivante :

- Transgresser les interdits familiaux et/ou culturels pour s'engager dans une pratique musicale favoriserait l'ouverture à d'autres modèles culturels et à un « social élargi », ce qui contribuerait à la construction personnelle et à la réalisation de soi ; voire à l'engagement d'un parcours social ascendant grâce à l'ouverture de nouveaux horizons relationnels et professionnels.
- Cette première transgression pourrait conduire à dépasser d'autres interdits tels, par exemple, que celui de relations amoureuses hors communauté d'origine ou religieuse.

Au-delà, j'étudierai le repositionnement qu'impliquent ces transgressions en relation à la famille ainsi que l'impact qui peut être constaté sur les familles :

- Les choix opérés ont-ils conduit à la survenue de conflits, à des périodes de ruptures ?
- Ou/et, au contraire, ont-ils permis des reconfigurations et des évolutions inattendues ?

Enfin, je chercherai à analyser en quoi la pratique d'une activité musicale a pu constituer une alternative à l'engagement dans des conduites à risques, même si cet engagement pouvait à lui seul s'apparenter à une certaine prise de risques en lien au contexte familial.

4. Méthodologie

La démarche utilisée pour le recueil de données nécessaires à la réalisation de ce mémoire s'est appuyée sur différentes sources.

C'est à partir des témoignages d'Aminata et de Boubacar que j'ai pu bâtir une analyse, mais c'est aussi à partir de ce que je connaissais déjà de leurs parcours de vie que j'ai pu poser, au préalable, des hypothèses.

J'ai en effet connu Aminata quand elle n'avait que dix ans, lorsque je suis arrivée dans l'association, en 2007. Je connais également ses parents, toujours très présents à l'association, ainsi que tous ses frères et sœurs qui ont bénéficié des activités proposées.

J'ai également connu Boubacar dès mon arrivée, il avait alors douze ans et était très investi dans la vie de l'association ; il était toujours prêt, en cas de besoin, à apporter une aide à l'équipe et réaliser de petites tâches comme transmettre un message ou aller à la poste. Il était par ailleurs déjà très engagé dans la pratique de la musique et venait très régulièrement répéter dans nos locaux.

J'ai toujours été plus en lien avec son père qui venait chaque année en septembre inscrire les enfants pour l'accompagnement à la scolarité et qui répondait aussi toujours présent pour se déplacer lorsqu'il y avait un souci d'ordre comportemental à gérer avec l'un de ses enfants. Les enfants que j'ai connus étaient ses demi-frères et sœurs (enfants de son père et de sa belle-mère). Je n'ai rencontré que très rarement sa mère.

Je disposais donc déjà de nombreuses connaissances et observations sur leurs parcours, leur scolarité, leurs amitiés, leurs relations familiales,... J'avais déjà eu avec eux de multiples échanges formels et informels. J'avais aussi souvent échangé des informations, à leur propos, avec mes collègues, ainsi que les deux personnes responsables de l'atelier musical des 3 Tambours, notre partenaire, accueillant les enfants de l'association pour des cours d'instrument ou pour la chorale.

La première référence possible, en termes de méthodologie, m'a semblé être celle de l'observation participante qui, telle que la décrit Bastien Soulé, « permet de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement décriptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité. En participant au même titre que les acteurs, le chercheur a un accès privilégié à des informations inaccessibles au moyen d'autres méthodes empiriques » ; ce qui « présente l'avantage de saisir un certain nombre de processus sociaux dans leur contexte « naturel » (de Sardan, 2001) ; « la participation entraîne inévitablement des relations de proximité, voire une intimité avec les acteurs de terrain » ; « on recueille en effet des informations à propos de ce que quelqu'un expérimente véritablement du monde, et sur la manière dont est vécue cette expérience ».²⁰

Ma démarche a ainsi été, d'une part, étayée de temps de prise de notes, de recueil d'observations, parfois relatives à des épisodes passés dont mes collègues et moi pouvions nous souvenir, tant à

²⁰ SOULE Bastien, Ph. D, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, Vol. 27, pp. 127-140.

propos des parcours d'Aminata et de Boubacar, de l'histoire de leurs familles et de la vie de la communauté malienne du quartier.

Il me semble qu'elle peut de ce fait s'apparenter à une enquête de terrain s'appuyant à la fois, comme le décrit Pascale Jamouille, sur :

- « l'ethnographie qui produit des traces, des données systématiques, qui rendent compte d'un monde singulier
- l'ethnologie qui décode des logiques des acteurs
- l'anthropologie qui produit un savoir plus abstrait, sur l'humain, qui procède de comparaisons entre différentes cultures et sociétés ».²¹

D'autre part, je me suis appuyée sur des entretiens approfondis au cours desquels j'ai pu recueillir le témoignage d'Aminata et de Boubacar.

J'ai été dans une posture de « récepteur » ; Pascale Jamouille disait lors de son intervention au DESU « à l'inverse du professionnel qui donne à l'autre, l'enquêteur reçoit de l'autre ».

J'ai pu les rencontrer chacun deux fois, la première fois sur un mode « récit de vie » semi-directif, la deuxième fois dans le cadre d'un entretien plus directif pour lequel j'avais préparé des questions afin de préciser certains éléments qui s'étaient dégagés de la première rencontre.

Dans ces entretiens approfondis, j'ai tenté de me positionner au plus près de la posture décrite par Pierre Roche, à savoir que « la proximité se définit d'abord par le regard que l'on pose sur l'autre, avant même d'engager une relation au travers de la parole » ; en manifestant « qu'on lui prête attention, qu'on prend réellement soin de lui » ; il s'agit d'« aller vers l'autre, au-devant de l'autre, au plus près de l'autre ».²²

J'ai connu certaines difficultés à organiser les temps d'entretiens avec Aminata car elle était en dernière année d'école d'infirmière et avait un emploi du temps très chargé, entre ses cours, la rédaction de son mémoire de fin d'études (« Impact de la transition entre la pédiatrie et le service adulte sur la continuité des soins chez une personne atteinte d'un maladie chronique » : jeunes qui ont une maladie depuis la naissance, suivis en pédiatrie et qui basculent au service adulte ; lien de confiance patient-médecin à réinstaurer), son activité professionnelle (partage entre les cours et la pratique en milieu hospitalier) et le temps qu'elle doit consacrer à ses frères, sœurs en l'absence de ses parents. Nos deux entretiens ont eu lieu dans une brasserie du dix-huitième arrondissement ; le premier a eu lieu le matin d'une nuit de garde !

Avec Boubacar, les entretiens ont été également compliqués à organiser du fait de son emploi du temps partagé entre son activité professionnelle (feronnier d'art) et ses cours. La première rencontre a eu lieu un soir dans les locaux de l'association EGDO ; la deuxième dans la même brasserie que celle dans laquelle j'avais organisé les entretiens avec Aminata.

²¹ JAMOUILLE Pascal, « Enquêtes de terrain », document de travail remis dans le cadre du DESU.

²² ROCHE Pierre, « Les défis de la proximité dans le champ professionnel », *Nouvelle Revue de Psychologie*, pp. 63-82.

Les grilles de préparation des deuxièmes entretiens ainsi que l'intégralité des contenus recueillis lors de ces entretiens sont en annexe de ce mémoire. Les quatre entretiens ont été soumis aux jeunes pour approbation.

J'avais, au préalable et avec chacun d'eux, exposé précisément ma démarche, le cadre du DESU dans lequel elle s'inscrivait, mes premières hypothèses et mes objectifs. Etant dans un double positionnement de professionnel et « chercheur », je ne pouvais que les associer sur un mode participatif à mon projet.

5. Données recueillies, observations et analyse

5.1 Grandir entre deux cultures, entre la France et le Mali

Les deux jeunes que j'ai rencontrés sont donc issus du quartier de la Goutte d'Or, ils y sont nés et y ont grandi.

Ils sont français et leurs parents sont maliens :

« Mon père et ma mère sont tous les deux nés en Mauritanie, sauf que mon grand-père est né au Mali, c'est-à-dire qu'on a la double nationalité : mes parents ont la nationalité malienne et mauritanienne ».

(Aminata)

« Mes parents sont maliens tous les deux, originaires de la région de Kays ; mon père est arrivé du Mali dans les années 70. Il est venu tout seul et, deux ans après, il est parti chercher ma mère au pays. Ils se sont mariés, ils ont construit leur famille. Il n'y avait pas d'enfants ; ma plus grande sœur est née au Mali et elle est venue avec ma mère ».

(Boubacar)

Le lien avec le pays d'origine de leurs parents est important. Si une partie de leur fratrie, tout comme eux, est née en France, une autre partie est née au pays, y a vécu, parfois auprès de grands-parents, et est arrivée plus tardivement en France :

« Oumar il est né ici, il a grandi ici, il est parti à Clemenceau et en STI2D (Sciences Techniques Ingénieur Développement Durable) autour de l'électricité ; ensuite j'ai mon grand frère, Mohamed, et Anita qui sont nés au bled et qui ont grandi en Afrique, élevés par mes grands-parents. Mohamed c'est le garçon qui a 30 ans et Anita c'est la fille qui a 28 ans ».

(Aminata)

« Ils sont arrivés ici quand ils avaient 18 ans et ils ont enchainé le travail directement, ma sœur dans la restauration et mon frère dans le bâtiment ; ils sont arrivés en 2005 ».

(Aminata)

Le lien avec la famille élargie est tout aussi important, notamment avec les oncles, ce lien s'inscrivant ici dans une dimension culturelle particulière :

« Je suis soninké et dans nos cultures on est beaucoup élevé entre familles [...] Pendant les vacances, je passais beaucoup de temps chez le frère de mon père sachant qu'il avait que des grands garçons et des grandes filles, c'est eux qui s'occupaient de moi pendant que mes parents travaillaient ; dans notre culture mon oncle est considéré comme mon père ; tu as beaucoup d'apprentissages ; en fait tu t'attaches plus à ton oncle qu'à ton père ; et comme on a pas un lien de parenté direct, on se confie plus à lui ».

(Aminata)

Cela n'a pour autant pas fait obstacle à un ancrage dans la culture française, comme le raconte Aminata :

« Il y a aussi nos voisines qui nous ont élevés ; quand j'étais à l'hôpital [en stage], elles s'occupaient de Coumba et Oumar. Ma mère comme elle a toujours travaillé depuis qu'elle est arrivée en France, elle a été initiée à la culture française ; ma marraine, Elodie, c'est la collègue de travail de ma mère ; mon grand-frère Oumar partait chez elle en Bretagne il n'y a jamais eu de problèmes ».

Jean-Claude Métraux dit que : « *l'intégration créatrice* [...] implique la reconnaissance de l'apport respectif des deux mondes. Rester soi-même tout en devenant autre. Mêler les fils de deux appartenances. Se tisser une identité avec la laine héritée de son monde d'origine et celle filée sur le rouet du monde d'accueil. L'intégration créatrice constitue la seule possibilité de se créer un futur sur terre d'histoire »²³.

5.2. Une famille nombreuse, une organisation personnelle parfois compliquée

Aminata et Boubacar sont tous deux issus de familles nombreuses, parfois élargies par la polygamie : « *La plus petite du côté de ma mère c'est Aïssata, elle a 17 ans et la plus grande c'est Bintou qui a 41 ans. Du côté de ma mère on est 10 enfants et, du côté de ma belle-mère, la plus petite elle s'appelle Kadidia, elle a 5 ans, en grande section et le plus grand c'est Ousmane qui a 20 ans. On est une famille qui va de 5 ans jusqu'à 40 ans. Hawa, c'est ma sœur et on rigole bien ensemble. Mon père s'est marié avec deux femmes ; la première est ma mère et la seconde, ma belle-mère. Ma mère et ma belle-mère ne vivent pas ensemble*».

(Boubacar)

L'organisation familiale n'est pas toujours évidente ; du fait de l'absence des deux parents sur les temps de partage, les décisions n'étaient pas toujours faciles à prendre :

« *Il [mon père] partait à 6h et il rentrait à 20h ; à 6h on dormait, à 20h on était déjà en train de diner. Alors que ma mère avait des horaires beaucoup plus variés ; elle travaillait de 8h à 12h, on rentrait pour le déjeuner et elle repartait à 18h pour rentrer à 20h ; donc elle avait cette grosse après-midi pour nous récupérer à l'école et, même si elle pouvait pas pour tous, nous accompagner au « local » [EGDO], s'assurer qu'on y était bien. Du coup, mon père laissait plus la décision à ma mère* ».

(Aminata)

Aminata a beaucoup contribué à l'organisation familiale en s'occupant quotidiennement de ses frères et sœurs. C'est encore le cas aujourd'hui malgré le temps que lui prend sa formation d'infirmière, ce qui ne va pas sans poser de souci pour son bien être physiologique :

« *Pour mes parents ça a été assez dur parce que quand j'étais à l'école je faisais des horaires 9h-17h alors que là par exemple mon premier stage il était de nuit ; je quittais la maison à 21h et je rentrais le matin à 7h. Du coup c'était compliqué parce que mes grands frères n'étaient plus là, c'était plus moi qui prenais le relais pour mes petits frères et sœurs et comme j'avais tout le temps cours, quand j'arrivais je me couchais* ». (Aminata)

Boubacar semble avoir été moins impliqué dans l'éducation de ses frères et sœurs. Il ne l'a pas évoqué et c'est rarement une obligation pour les garçons, quelle que soit la culture.

Il a su néanmoins se montrer présent lorsque nous rencontrions, à l'association, des soucis d'ordre comportemental avec ses frères et encore aujourd'hui avec sa petite sœur de 8 ans que nous accueillons pour les activités.

²³ METRAUX Jean-Claude, *op. cit.*, 2011, p. 93.

5.3. La découverte et l'apprentissage précoce de la musique

Ils étaient tous deux très jeunes lorsqu'ils ont commencé à fréquenter l'association, tout comme leurs frères et sœurs :

« Tout a commencé avec les Enfants de la Goutte D'Or c'est-à-dire mes grands frères et sœurs ils ont commencé ici ; c'est passé de frères en frères, il y a eu une transmission de génération en génération. Au jour d'aujourd'hui ça continue ; il y a ma petite sœur qui vient faire ses devoirs ici ».

(Boubacar)

Ils étaient en CE2 lorsqu'il leur a été proposé de s'inscrire sur une activité musicale :

« Tout a commencé avec la musique. Avant de faire la musique, j'ai fait la chorale ; on m'a proposé et je me suis dit on va voir ce que ça donne. On m'a proposé de continuer et j'ai continué ; au bout de la 2^e année de chorale, on m'a proposé de faire un instrument ; j'ai commencé la trompette j'étais en CM2 ».

(Boubacar)

Au départ, devant la difficulté des familles de pouvoir acheter un instrument, et de toute façon l'interdit posé par le père de Boubacar de pratiquer à la maison, les instruments sont prêtés. Aminata peut répéter chez elle ; Boubacar vient régulièrement à l'association EGDO.

Ils s'aperçoivent rapidement que tout est question d'entraînement et de persévérance :

« La musique c'est une question d'ambition ; si on n'a pas les bonnes pédales pour avancer [...] ; au début c'était pas évident du tout ; à force de ramer, de ramer, le bateau il avance ; et là j'avance avec mon petit bateau ».

(Boubacar)

« Quand on commence la musique il y a le solfège, il faut le travailler et c'est du temps personnel, du temps en cours et il faut être concentré » [...] C'est plus la volonté personnelle ».

(Aminata)

« J'ai persévéré, ça demande beaucoup de concentration ».

(Boubacar)

Outre la pratique de la trompette, Boubacar participe également à la chorale adultes de la Goutte d'Or organisé par l'atelier des 3 Tambours.

5.4. Confrontation à certains interdits culturels

En parallèle de cette vive volonté de pratiquer de façon soutenue cette activité, apparaît une contrainte qui est l'interdit d'ordre culturel :

« Chez nous, dans notre culture, dans chaque ethnie, il y a quatre catégories : les griots (ceux qui vont chanter, qui vont faire de la musique), les nobles – avant dans notre pays il y avait les nobles, les esclaves (ceux qui servaient les rois), les travailleurs et les griots (ceux qui racontent l'histoire de la famille à travers le chant) ; nous on est des Keïta, nos arrières, arrières, arrières, arrières grands-parents étaient l'un des plus grands roi du Mali, c'était Soundiata Keïta ».

(Aminata)

« Dans notre catégorie on n'a pas le droit de faire de la musique ni de chanter, c'est une culture qui a été développée comme ça et quand tu dis à quelqu'un que par rapport à ta catégorie, tu vas faire de la musique ou du chant, parfois c'est mal vu ; c'est impensable que la fille d'un noble puisse jouer d'un instrument et chanter ».

(Aminata).

J'évoquerai les propos d'Isam Idris, psychologue clinicien et psycho-anthropologie : « Au-delà des croyances et des pratiques, une culture se caractérise par ses manières de penser le monde, les individus, la famille, etc., à partir des mythes fondateurs et des interdits fondamentaux »²⁴.

Qu'il s'agisse du jeune homme ou de la jeune fille, c'est le père qui a posé l'interdit :

« C'était plus mon père que ma mère ; ma mère n'avait pas d'avis négatif sur ça ; je ne lui en avais pas trop parlé ; elle m'a dit « tu vois ça avec ton père ». « Mon père était toujours attaché à l'affaire familiale et du coup c'était assez dur pour lui de comprendre que sa fille voulait faire de la musique, que c'était pour le plaisir. Ça a été un premier problème quand on lui demandait, elle est où Aminata ? Elle est partie en séjour musical, faire de la musique, il y avait toujours du jugement ».

(Aminata)

Pour le père du jeune homme, il s'agit même d'un interdit présenté comme étant d'ordre religieux et qui s'applique à la pratique de la trompette :

« On m'a dit que religieusement, les instruments à vent c'est interdit [...] A la limite, quand je faisais la chorale, il ne me disait rien, ça le dérangeait pas plus que ça ; c'est quand j'ai commencé à pratiquer l'instrument, il n'a pas apprécié. Quand j'ai commencé, on en a parlé brièvement et il a vite coupé court. Il m'a dit « qu'est-ce qu'il y a dans cette mallette ? » Je lui ai dit que c'était mon instrument, il m'a demandé d'ouvrir pour voir. Il a regardé l'instrument d'un air assez mystérieux et il m'a dit « ça me dérange pas que tu en fasses mais je ne veux pas que tu joues devant moi c'est tout » (...) J'ai jamais essayé de jouer devant mon père mais je ne pense pas qu'il digérerait la chose, il n'a toujours pas digéré (...) ça ne l'intéresse pas et il ne veut pas entendre le son et depuis ce jour on en a pas discuté».

(Boubacar)

J'ai cherché à en savoir plus sur ces interdits liés à l'appartenance à une caste, et au-delà de mes recherches bibliographiques, j'ai pu obtenir des informations supplémentaires auprès d'une psychologue clinicienne connaissant bien le Mali et sa culture. A propos de l'apprentissage de la trompette, le père de Boubacar avait dit à la directrice d'EGDO : « Dans notre famille, on ne souffle pas ». Cette psychologue a pu m'expliquer que ce sont les forgerons seuls, appartenant à une caste particulière, qui soufflent.

²⁴ IDRIS Isam, « Cultures, migration et sociétés : destin des loyautés familiales et culturelles chez les enfants de migrants », Cairn, https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=DIA_184_0131.

Se pose également la question du regard extérieur, familial. Le père d'Aminata avait peur de l'opinion des autres :

« Il avait peur que ça soit mal vu en fait (...) J'ai vu ta fille chanter, tu l'éduques pas »

« En fait, je crois qu'il a peur qu'il ait pas fait son rôle d'éducation à travers la culture. En Afrique, c'est important d'imprégner l'éducation à travers la culture. Si un noble chante et joue de la musique, c'est qu'il a raté son rôle de père ».

(Aminata)

Tant la position d'Aminata que celle qu'elle décrit de son père me semblent être en lien avec ce qu'écrit Marie-Rose Moro citée par Isam Idris : « Si la migration provoque inéluctablement des mutations dans les familles migrantes, le travail de la culture apparaît de manière plus intense chez leurs enfants à la période de l'adolescence. Pour grandir entre deux univers parfois diamétralement opposés, ces jeunes questionnent la culture d'origine de leurs parents ainsi que celle de la société d'accueil. Les métissages culturels et identitaires semblent être un compromis face à l'impossible choix d'être seulement d'ici ou seulement d'ailleurs » (Moro, 2002)²⁵.

Ces deux jeunes ont grandi, se sont construits depuis tous jeunes au travers de cette double culture. Hélène Gratiot-Alphandery et Saâdia Yakoub de l'UNICEF apportent, sur la question « Image de soi et appropriation culturelle chez l'enfant » les précisions suivantes : « [...] dès les premières années se manifestent entre les conduites de la culture d'origine véhiculées par le milieu familial et les conduites de la culture d'accueil, imposées par le milieu social environnant, des *contradictions* qui vont peser lourdement sur la formation de la personnalité de l'enfant, la genèse de son identité et de son image de soi. Ce n'est pas uniquement un problème d'apprentissage, d'acquisition de connaissances, mais de représentation de soi dans le monde »²⁶

5.5. Soutiens, alliances et transgressions négociées

Face à cet interdit paternel, les jeunes ont cherché à trouver des alliances. Cela a pu être du côté des mères qui n'avaient pas une position aussi arrêtée que les pères. Elles ont ainsi pu se montrer soutenantes :

« Pour moi ça va parce que ma mère était ouverte ; elle m'initiait dans les ateliers, dans les séjours marionnettes et musique, il n'y avait pas de problèmes ».

(Aminata)

« Elle a laissé décider mon père ; elle a su que Lydie allait venir à la maison pour ça ».

(Boubacar)

Le soutien vient également de la fratrie :

« Mes frères et sœurs l'acceptent bien, ils me soutiennent, mais pas mes parents. Au début ils [les frères et sœurs] ne disaient rien mais comme ils voyaient que je prenais plaisir avec l'instrument, ils me

²⁵ Ibid.

²⁶ RETSCHITZKI Jean, BOSSEL-LAGOS Margarita, DASEN Pierre (Textes réunis par), *La recherche interculturelle, Tome 1, Actes du deuxième colloque de l'ARIC*, L'Harmattan, Espaces interculturels, 1989, p. 117.

posaient la question régulièrement d'année en année : « alors, tu continues toujours la trompette ? » Un de mes frères est venu me voir en concert mais après ils ont tous une vie de famille et ils n'ont pas le temps [...]. Cela ne me dérangerait pas qu'ils viennent me voir ».

(Boubacar)

L'association EGDO a également constitué un appui important :

« Lydie, directrice de l'association, a négocié avec mon père dès le départ pour que je fasse de la musique mais il a fallu négocier de façon assez réfléchie. On a proposé un deal à mon père, c'est que si ça se passait bien à l'école, je continuais la musique. Il a dit un oui mais sans plus. Moi j'ai continué jusqu'au bout même si mon père ne savait pas vraiment que je continuais la musique. Il s'est dit qu'à un moment j'allais arrêter mais je n'ai pas lâché et au jour d'aujourd'hui, il ne m'en parle même plus ; il sait que j'en pratique mais il ne se dit pas je vais venir à un concert de mon fils ».

(Boubacar)

Le fait que l'association était bien repérée par la famille, que tous les enfants y venaient, renforçait la confiance :

« Lydie et mon père ont plutôt une bonne entente, on a réussi à trouver un accord ».

(Boubacar)

Certains avantages rassurants pouvaient même être entrevus.

« Il s'est dit que tant que ma fille est entre de bonnes mains, qu'il a confiance en Lydie et en Louise et Patrick de l'atelier des 3 Tambours (...) Est-ce que ça serait pas un plus pour ma fille pour éviter qu'elle traîne dans le quartier. Après quand il a rencontré Louise le premier jour d'initiation, lorsque j'allais à la chorale, il a pu échanger, il a pu expliquer ses inquiétudes par rapport à ça ».

(Aminata)

Un soutien s'est également manifesté de la part d'autres membres de la famille ou d'amis qui ont eu un rôle de « passeurs », de médiateurs.

Il s'est agi de l'oncle et de la marraine française, pour la jeune fille.

« Quand j'ai débuté la musique, j'en avais parlé à mon oncle, j'ai débuté par la chorale et je lui ai dit j'adore, j'aimerais bien continuer. Il m'a dit « tu en as parlé à ton père ? » et je lui ai dit « je n'ose pas » ; il m'a dit « pourquoi tu n'oses pas ? » ; je lui ai dit « je sais pas quelle réaction il va avoir ». Ma marraine, qui est française, a dit à ma mère « ça va faire que du bien à ta fille, ça va l'ouvrir à une autre culture, ça va la rendre encore plus intelligente ».

(Aminata)

Pour le jeune homme, ce sont ses frères qui ont eu ce rôle.

« Il faut qu'on ait un bon entourage pour pouvoir avancer, pour franchir les barrières. »

(Boubacar).

La psychologue clinicienne que j'ai rencontrée a évoqué le terme « tuteur d'intégration » à propos de ces personnes ayant un rôle de médiation et aidant à une meilleure intégration sociale. Je citerai à ce propos Joëlle Bordet et Philippe Gutton :

« N'importe quel adulte institué pourrait jouer ce rôle instituant à condition de son ouverture compétente, son vif intérêt, sa curiosité et son estime pour l'adolescence et l'adolescent là présent : parent bien sûr, enseignant, professionnel de la jeunesse [...] Dans cette situation anthropologique [...] les adolescents

et les adultes ont la potentialité d'échanger librement, sur le modèle freudien de la pensée associative ».²⁷

« Pour que le passage adolescent ne soit pas traumatique, pour que le sujet soit capable d'investir le temps présent, il doit pouvoir compter sur certains points d'ancrage, des représentations symboliques sûres et de façon personnalisée sur un Autre bien inséré dans les coordonnées d'inscription dans le champ social ; suffisamment présent pour le guider, mieux le garantir ».²⁸

Selon la psychologue clinicienne que j'ai rencontrée, nous pouvons parler de la notion de « parents pluriels » que sont les oncles, amis, membres d'associations,...

Nous pouvons aussi observer que le rôle de l'entourage s'inscrit dans une perspective de médiation culturelle et intergénérationnelle : chacun des alliés de Boubacar et Aminata a pu participer, à sa manière et à son niveau, à contribuer à l'acceptation de leur pratique artistique par leur famille, malgré le poids des traditions.

Je ferai ici référence au concept de parenté sociale et de supports sociaux évoqué par Pascale Jamouille dans le document²⁹ remis lors de son intervention au DESU lorsqu'elle aborde la question de « l'expérience des milieux de vie » : « La parenté sociale comprend l'ensemble des relations adultes qui comptent pour un individu, sa « parenté de cœur, liée à une entente privilégiée » symbolique ou spirituelle. La personne peut la mobiliser pour répondre aux besoins ordinaires de son existence. Les supports sociaux sont des espaces de relations transculturelles, des « cercles de subjectivation, solidarité et régulation par l'entourage ».

Je conclurai ce paragraphe relatif à l'ouverture de nouveaux horizons par ce à quoi me fait penser le concept de configuration, étudié par Norbert Elias : « L'individu est le produit d'un processus de civilisation des mœurs et d'un développement déterminé des chaînes d'interdépendance ; la configuration se distingue des autres formes d'organisation par la capacité à regrouper des éléments de nature différente : acteurs, groupes et représentations ».³⁰

5.6. Ouverture de nouveaux horizons

Il a été très intéressant de constater, à partir des témoignages d'Aminata et de Boubacar, que la musique avait ouvert une porte vers d'autres horizons, d'autres cultures.

Elle leur a permis de faire de nombreux voyages, de découvrir d'autres pays et d'observer les différences, les similitudes :

²⁷ BORDET Joëlle, GUTTON Philippe, avec la participation de TISSERON Serge, *Adolescence et idéal démocratique. Accueillir les jeunes des quartiers populaires, Paris*, In Press, Ouvertures psy, 2014, p. 139.

²⁸ Ibid, p. 140.

²⁹ « Méthodes de recherches participantes ».

³⁰ DUVOUX Nicolas, « Configuration », *Sociologie, les 100 mots de la sociologie*, <http://journals.openedition.org/sociologie/923>.

« Que ça soit au Cambodge, au Bénin, en Allemagne, il y a des similitudes auxquelles on ne pense pas ».

(Aminata)

« J'ai commencé à faire des projets avec les 3 Tambours [...] J'ai eu l'occasion d'aller au Bénin, voir l'école de musique qu'ils ont créée là-bas. [...] Leur but à eux c'est de rencontrer chaque personne différente, même étrangère, qu'on se réunisse tous pour partager de la musique ensemble et c'est ça qui est assez chouette ».

(Boubacar)

« C'était pour le plaisir, un échange de cultures ».

(Aminata)

Ils ont pu rencontrer des personnes d'autres milieux sociaux, parfois éloignés du leur, mais réunies par la musique :

« J'ai intégré un ensemble de cuivre, j'ai rencontré de nouvelles personnes que j'ai appris à connaître même si on est issu d'un milieu différent ».

(Boubacar)

« Dès l'instant où j'ai appris la musique, je me suis dit, le monde est petit mais on découvre d'autres personnes. L'univers musical est partout » (...) J'ai été en contact avec une amie allemande que je n'ai pas vue depuis six ans ; ça m'a fait grandir ».

(Aminata)

Avec la musique, Boubacar s'est fait beaucoup de nouveaux amis : « On était sur un concours parisien, on a fait la Cigale et l'Alhambra, on avait fait un concert en banlieue parisienne, une petite tournée en Ile-de-France ». Puis, grâce à une amie musicienne, il a intégré la fanfare d'une faculté de médecine :

« Du coup, je rencontre de futurs médecins, j'apprends à les connaître, ça crée un lien assez convivial ».

Ces ouvertures vers d'autres milieux n'auraient probablement pas été possibles sans ce lien partagé à la musique et c'est à partir de la rencontre avec d'autres milieux, d'autres réseaux sociaux que les perspectives, en termes de projet de vie, peuvent être transformées. Je ferai ici référence aux propos du sociologue Bernard Lahire repris par Mathieu Marquet : « Toute modification de la constellation des personnes (...), de la structure de coexistence, peut entraîner une transformation du comportement »³¹. Outre la pratique de la trompette, Boubacar participe également à la chorale adulte de la Goutte d'Or organisé par l'atelier des 3 Tambours.

5.7. Histoires amoureuses et nouvelles transgressions

Mais ces ouvertures les ont aussi confrontés à de nouvelles transgressions, notamment en lien à leur vie sentimentale. Il s'avère que Boubacar a ainsi rencontré, il y a 4 ans, une jeune fille française. Aminata, quant à elle, fréquente un garçon originaire d'Afrique subsaharienne, de la même caste mais pas de la même ethnie (« Ce sont des nomades, mais il est noble aussi »).

³¹ MARQUET Mathieu, *Trajectoires sociales ascendantes de deux jeunes issus de milieu populaire. Récits de vie*, Paris, L'Harmattan, Logiques Sociales, 2011, p. 80.

Pour Aminata, peut-être moins pour Boubacar (les garçons disposent généralement de plus de liberté), le simple fait d'une relation amoureuse aurait suffi à poser problème : *« Déjà il y a cette inquiétude parce que j'ai un petit copain ; du coup pour eux c'est super mal vu d'avoir un petit copain (...) Dans notre culture, la femme est censée se préserver, ne pas parler à quelqu'un jusqu'au mariage ».*

Et ces rencontres amoureuses les ont tous deux conduits à envisager de quitter le domicile familial pour vivre avec l'élu.e de leur cœur. Leur choix n'a pas été accepté et les réactions de leurs familles ont été très vives.

« J'ai eu la réaction de mes oncles : « toi, t'es tellement têtue, tu crois que tu vas pouvoir vivre toute seule ? Je crois que pendant une semaine, ils ont pas parlé avec mon père » (...) « Ta fille, tu l'éduques mal, elle fait la rebelle, quand elle va te ramener un enfant hors mariage, tu vas voir ce que tu vas faire ! » Je leur ai répondu : « c'est pas vos oignons, je fais ce que je veux de ma vie » (...) « T'as vu ta fille comment elle me répond ! ». Du côté de mes oncles, c'est super mal vu ».

(Aminata)

De nombreuses questions ont été posées du côté de la famille de Boubacar :

« Comment on s'est rencontré ? Où est-ce qu'elle travaille ? Elle fait quoi ? Est-ce qu'elle a un appartement ? J'ai pu dire « elle est droit dans ses baskets, quoi ; après... à vous de voir ce que vous en pensez [...] ».

Pour mes parents, ça pose un gros souci [...] Au début, quand je leur ai annoncé la chose, ils étaient refroidis, ils ne se sentaient pas à l'aise, les parents ne se positionnent pas franchement. Depuis ce jour-là, je n'ai pas eu de réponse à leur tour. Mes frères et sœurs on en parle mais après... mes parents... pour l'instant ils ne m'ont rien dit ».

Malgré cela, l'un comme l'autre ne perdent pas la face et campent face à leurs parents dans une position de tranquille détermination.

« Je lui ai fait comprendre que j'allais partir mais il ne le croit pas réellement (...). Je vais pas rester comme ça en leur faisant comprendre qu'ils vont décider de mon sort ».

(Aminata)

« Il fallait que je prenne des responsabilités, du coup doucement mais sûrement ».

(Boubacar).

Boubacar doit également, par ailleurs, jouer un rôle de médiation avec les parents de son amie afin qu'ils comprennent ce positionnement culturel ou/et traditionnel : *« Je leur ai fait comprendre que ça se passait comme ça. Elle [la mère de son amie] a l'habitude qu'on ramène le copain, on le présente aux parents, il passe la soirée, ils mangent ensemble, souvent il dort à la maison, il va dormir chez elle. Oui, c'est votre façon de faire mais chez nous ça ne se passe pas comme ça. Il n'y a jamais eu, chez nous au Mali, untel il va ramener sa copine pour dormir, ça se passe pas comme ça ».*

Il est intéressant d'observer que ce positionnement s'inscrit dans une perspective de double évolution attendue, tant du côté de la famille de son amie que du côté de sa propre famille. Boubacar assume son choix, en accompagne l'impact et tente, dans le même temps, d'explicitier en quoi ce choix peut s'apparenter à une transgression.

Le moment de quitter le foyer familial s'approche mais Boubacar et Aminata souhaitent que cela se passe au mieux pour leurs proches, en douceur :

« Il est temps que je me fasse mon petit nid, c'est le prochain sujet à débattre. On ne parle que de ça. Ma mère ne veut pas me laisser partir comme ça, après en tant que mère je peux la comprendre. Laisser partir son fils c'est quelque chose. J'en ai parlé avec mes frères et sœurs, j'attends de trouver un petit accord. C'est en pleine évolution [...] on y va doucement mais sûrement ».

(Boubacar)

Aminata est tout autant déterminée : *« Je compte partir également de chez moi ; je suis la plus grande et j'ai besoin de prendre mes ailes » ; « Papa j'ai envie de prendre mon envol, de quitter la ville de Paris, pouvoir emménager chez moi, dans la région parisienne ».*

(Aminata)

Cependant, elle se préoccupe des conséquences de son départ pour ses petites sœurs :

« Cela permettrait à Coumba et Kadidia de se débrouiller seules sans moi. Elles sont super dépendantes de moi ; elles ne réfléchissent pas par elles-mêmes. Je suis super partagée parce que si je ne pars pas, elles ne vont pas prendre leur indépendance et moi j'ai besoin de faire ma vie, d'avancer ».

Ces dernières observations me conduisent à repenser à mes échanges avec la psychologue clinicienne. Celle-ci m'a dit : *« Pour devenir sujet, il faut pouvoir transgresser les interdits culturels mais pas à n'importe quel prix ».*

5.8. Progression personnelle et sociale

Scolairement, Aminata et Boubacar n'ont jamais eu de grosses difficultés même si cela devenait un peu plus compliqué lors de leurs années au collège du fait de certaines fréquentations sur lesquelles nous reviendrons plus avant. Ils ont toujours été soutenus par l'univers associatif depuis qu'ils étaient enfants, ce qui les a aidés à renforcer leur ancrage, leur place sur le quartier, auprès des autres jeunes de leur âge.

Nous avons vu que la musique avait une place prépondérante dans leur vie. Cela leur a donné le sens du collectif, ce qui a eu une répercussion positive sur leur épanouissement scolaire et professionnel :

« J'ai été initiée à vivre en groupe dès 8-9 ans, donc ça a été facile quand j'ai commencé au collège [...] ; quand il y avait des travaux en groupe, des séjours avec l'école, je connaissais déjà le comportement à avoir. Quand je suis partie à mon 1^{er} séjour marionnettes et musique j'étais super timide, je ne parlais à personne et par la suite, je suis devenue une pipelette ».

(Aminata)

La pratique d'un instrument par un jeune issu d'un milieu populaire peut encore étonner. Ils ont pu surprendre leur entourage, leurs copains de classe, donner une bonne image d'eux-mêmes et probablement renforcer ainsi leur propre estime d'eux-mêmes :

« Les gens qui ne me connaissaient pas ils étaient assez surpris de me voir jouer de la trompette parce qu'ils ne s'y attendaient pas. Ils me voient avec un instrument, ils se disent « est-ce qu'il va jouer ? On sait pas ». Quand j'ai joué mon premier son, j'ai vu des têtes qui ont changé [...] Pleins de gens sont venus me voir et me dire « franchement, tu joues de la trompette, tu nous a bien caché ton jeu ». Pourtant je n'ai pas caché mon jeu ; il y a pas mal de gens qui m'ont posé la question et j'ai échangé avec eux ».

(Boubacar)

Mathieu Marquet explique dans la partie « Comment se dessinent les trajectoires sociales de réussite en milieu populaire ? Apporter des éléments de compréhension d'un fait social » de son ouvrage : « les jeunes de classes populaires, notamment s'ils sont issus de l'immigration, sont porteurs de stigmates (le lieu de résidence, les établissements de scolarisation, la couleur de peau, un nom à consonance étrangère...), et sont, au sein de la société française, en situation de discrédit. [...] Pourtant, les jeunes de milieux populaires ne semblent pas tous condamnés seulement à la passivité dans le jeu des stratifications sociales. Une part non négligeable d'entre eux suit des trajectoires différentes, et connaît une certaine « réussite » sociale »³².

Cela a aussi renforcé leurs capacités d'initiative et leur sens des responsabilités :

« Au lycée quand je faisais une formation serrurerie métallerie [...] ils avaient créé une salle de musique [...] Je suis arrivé et je leur ai dit que je faisais de la trompette [...] La semaine d'après on fait une espèce de bœuf, on a improvisé. [...] ils ont créé un groupe de musique [...] ; on jouait un peu de tout ; et on a plus eu accès aux locaux et c'est tombé à l'eau du jour au lendemain. On a réussi à convaincre la direction de rouvrir la salle ; il y avait eu dégradation d'instruments et ça pénalise tout le monde ; on s'en est voulu mais à la fin de l'année on a fait un petit concert et c'était bien ».

(Boubacar)

Les résultats aux examens ont pu être améliorés du fait de leur connaissance de la musique :

« Au lycée, j'ai choisi l'option musique, je me suis dit que ce serait bénéfique. J'ai eu 20 au bac et j'ai eu une mention ».

(Aminata)

Il leur est devenu plus difficile de poursuivre une pratique musicale, au moment où ils ont commencé des études supérieures :

« On a dû abandonner au fil du temps parce qu'entre les études, les emplois du temps qui changent tout le temps, l'école qui n'est pas à côté... »

(Aminata).

Ces réussites ne leur ont pas fait perdre pour autant le sens des réalités. Ils ont toujours été très au clair avec leur devenir professionnel :

« Musicien professionnel, c'est pas mon métier de demain je dirais ; pour moi la musique, ça reste juste une passion. Après si un jour je dois devenir musicien professionnel, l'occasion se présentera mais c'est pas mon but premier [...] Après au fil du temps, si on voit que je persévère, que je suis repéré à droite, à gauche, pourquoi pas ouais ».

(Boubacar)

Boubacar a obtenu un CAP et un baccalauréat professionnel serrurerie-métallerie; il a réalisé, grâce au soutien des 3 Tambours, un stage chez un artisan en ferronnerie d'art.

La musique est considérée comme une aide, un soutien pour avancer professionnellement :

³² *Ibid.*, p. 8.

« Je me dis que l'un n'avance pas sans l'autre [...] ça me recentre ».

(Boubacar)

Elle est également évoquée comme une force pour faire face à certaines difficultés :

« La première année ça a été dur parce que je me suis retrouvée avec un rattrapage, des matières à revalider, des stages, à montrer toutes mes capacités. Dans mon premier stage, l'infirmière me disait « J'ai pas le temps de t'encadrer, je ne prends que des élèves de troisième année parce qu'ils ont déjà eu tout le programme ». J'ai été choquée, j'ai eu envie d'abandonner et je suis tombée sur une nouvelle diplômée qui était vraiment au top, qui m'a bien encadrée et qui m'a montré comment je devais m'améliorer ».

(Aminata)

Un parallèle est fait entre pratique musicale et adaptation à un cadre professionnel :

« Cela nous permet de travailler de manière individuelle et de manière collective, de nous canaliser tout seul dans un coin et quand on se retrouve en groupe, même si chacun a son instrument, il faut que notre musique soit homogène. C'est un élément de travail psychologique qui nous permet de réfléchir, d'essayer de comprendre. Cela m'a aidé aussi sur le plan professionnel car dans mon métier, on travaille souvent en équipe, cela m'a aidé à prendre la parole. Mes collègues trouvent que je suis très mature. La musique m'a aidée à revitaliser les choses et en même temps prendre mes responsabilités. Quand on te responsabilise plus tard, on te dit que tu dois apprendre à faire les choses tout seul et c'est plus difficile [...]. L'apprentissage doit se faire dès le jeune âge. Quand on t'impose les choses c'est plus difficile ».

(Aminata)

La musique constitue une ressource :

« La musique m'aide un peu tous les jours, je ne sais pas comment expliquer, ça me met dans une espèce de bulle où je ne pense plus à rien. J'essaie d'oublier plus ou moins les soucis, je dois les affronter et avec la musique ça m'apaise et je trouve la solution [...] avec le boulot, si je suis en stress, je pense à la musique ».

(Boubacar)

Lors d'un échange informel, Aminata m'a dit avoir pu « percer le silence » d'une de ses patientes à partir d'une conversation autour de la musique. La relation de confiance qu'elles ont pu engager lui a permis de comprendre que cette femme avait été contrainte à une hospitalisation par sa fille et qu'elle ne souhaitait rien d'autre que mourir dignement chez elle.

Aminata parle de la musique comme d'« une langue universelle, une seconde langue ».

Elle a aussi pu se référer à sa connaissance des cultures africaines et en appréhender la possible utilité thérapeutique face à certaines pathologies psychiques : « J'avais un patient béninois qui parlait de la sorcellerie dans sa culture ; au Bénin, plus le roi a un grand sorcier et mieux il est vu. Il avait un délire paranoïaque par rapport à ça et les médecins ne comprenaient pas ».

Quant au devenir professionnel de Boubacar il m'a récemment informé qu'il avait été recruté en CDI chez l'artisan en ferronnerie d'art chez lequel il avait réalisé son stage ; il était sur le point de s'engager sur un chantier chez un riche client américain.

Le jeune homme a toujours démontré sa volonté d'exercer des responsabilités. Il en d'ailleurs administrateur depuis maintenant deux ans de l'association EGDO. Il est donc devenu mon employeur !

En conclusion de ce paragraphe, il est évident que la pratique d'un instrument a fortement contribué au développement personnel d'Aminata et de Boubacar et a renforcé leur capacité d'engagement dans un projet professionnel.

Au regard des professions exercées par leurs parents, nous pouvons clairement constater qu'ils s'inscrivent dans des « parcours sociaux ascendants », au sens où l'entend Mathieu Marquet.

5.9. Evolutions familiales

Tant sur le plan de la pratique musicale, malgré le fait qu'elle soit contraire à l'appartenance de la famille à une caste particulière, que sur le plan de relations sentimentales hors mariage et hors groupe ethnique, nous avons pu constater, dans un premier temps et au travers des témoignages recueillis mais aussi par nos propres observations, une position parentale très fermée.

Cette position a pu évoluer au fil du temps, tout d'abord en lien à la pratique de la musique, grâce aux différents appuis extérieurs et par la communication (famille élargie, professionnels de l'association,...). Des échanges ont eu lieu entre les familles d'Aminata et de Boubacar, leurs pères cherchant à partager leurs sentiments et leurs inquiétudes :

« *Comment ça se fait que ta fille fait de la musique ?* », et le second de répondre que cela lui évitait peut-être de « *traîner dans la rue* », témoignant ainsi de l'évolution de sa propre réflexion et d'une certaine capacité à relativiser ses inquiétudes et à dépasser ses principes ; « *Mon fils il a changé mais c'est pas de notre culture de faire ça, on n'habitue pas nos enfants à faire de la musique, c'est pas un métier pour nos enfants [...] mais si ça les empêche de trainer, c'est bien* ».

Une reconnaissance aussi, malgré une position à priori très fermée, de l'impact positif de la pratique musicale pour leurs enfants.

« *Grâce à la confiance, ils ont pu s'ouvrir* » ; « *Il s'est rendu compte que c'était bénéfique pour nous et du coup il a développé une ouverture d'esprit* ».

(Aminata)

A tel point d'ailleurs que tous les jeunes frères et sœurs d'Aminata ont été inscrits d'office aux ateliers musique de l'association : « *Après ils ont compris que c'était une bonne chose [...], on y est tous passés depuis moi jusqu'à la dernière* ». Pour l'un d'eux néanmoins cela n'a pas fonctionné.

Le soutien des frères de Boubacar a très certainement été déterminant, à la fois dans le maintien de son projet et dans l'évolution de la position paternelle :

« *Ce lien a toujours existé, quand j'ai parlé de mon problème avec la musique, au début ils n'étaient pas tous derrière moi, peut-être un ou deux qui m'ont soutenu. Mon frère me disait « fais la réunion avec Lydie et après on verra ce qu'il dira, à la fin de la réunion tu m'appelles » (...). Lui disait que mon père avait dit « On verra si à l'école, ça se passe bien ». Il me disait de faire ce que j'avais à faire et qu'avec le temps ça va aller. Au jour d'aujourd'hui il a bien eu raison* ».

Malgré ces difficultés, et peut-être aussi pour que ces difficultés ne le déconstruisent pas, le lien familial reste très fort. Et Boubacar semble y contribuer activement :

« On est une famille assez solidaire, on prend des conseils un peu partout et un peu tous les jours. On a tendance à faire des réunions de famille à parler de ce qu'il se passe dans la vie de chacun et c'est plutôt bien. D'un côté ça apaise et de se réunir souvent, c'est pas plus mal. Des réunions de famille on en fait une fois par mois avec tous les frères et sœurs. Entre plus grands on se voit une à deux fois par mois autour d'un repas, on discute, c'est convivial et j'aime beaucoup. On n'avait pas ça en tête dès le départ mais c'est venu petit à petit, ça s'est installé, ça s'est fait à l'initiative de mon grand frère, il se plaignait qu'on ne se voyait pas tous ensemble assez souvent. On s'est dit on se voit une fois par mois. Mes parents sont là. En ce moment mon père n'est pas en très grande forme, donc s'il peut il se déplace, sinon on fait ça à la maison. On peut faire ça chez mon frère ou chez ma sœur comme c'est plus grand chez eux. Une fois par an on fait une petite fête ».

(Boubacar)

En ce qui concerne les choix sentimentaux de Boubacar, il y a également eu une progression positive de la position familiale qui s'explique par l'expérience déjà vécue avec l'aîné de la fratrie :

« Comme ça se fait avec les frères et sœurs tout doucement, sûrement, ils [les parents] commencent à changer d'avis, ils sont plus dans le négatif, ils sont dans le positif, ils sont partagés. Après, il reste à voir où ça va m'emmener (...) Il y a eu mon grand frère dans ce cas-là, il est parti parce que sa femme elle vient de Lille, ma belle-sœur, ils sont venus s'installer à Paris, ils ont emménagé ensemble et avant de se marier ma belle-sœur est tombée enceinte. Du coup mon frère il est allé la présenter à mon père. Mon frère, vu que sa copine est enceinte, il va faire sa vie avec, à partir du moment où sa femme va être la mère de ses enfants, il va la marier ».

(Boubacar)

« Mon père au début il a pas accepté parce qu'elle était pas de la même ethnie que nous mais au fil du temps il a accepté ».

(Aminata)

Le jeune homme qu'Aminata a rencontré n'est pas du quartier mais originaire de la même ville natale que la mère de la jeune fille.

Les évolutions et l'acceptation de choix différents sont probablement facilitées par le respect mutuel et l'attention que les enfants portent à ce que leurs parents peuvent ou non entendre :

« Au début, mon père il me disait « pourquoi tu veux vivre toute seule, t'es pas bien chez nous ? ». C'était sa technique de défense et après il s'est dit si c'est son bonheur, si c'est ce qu'elle veut, pourquoi pas ».

(Aminata)

La jeune fille compte bien ne faire qu'un pas après l'autre en rassurant ainsi son père : *« S'il [mon copain] emménageait chez moi, je t'en parlerais avant de le faire ; mais je compte vivre toute seule ».*

Quant à sa mère, tout d'abord choquée des photos et vidéos qu'Aminata rapportait de ses voyages, elle se montre aujourd'hui plus curieuse et prête à reconsidérer un certain nombre de principes liés à sa culture d'origine : *« Dans notre culture, la femme est censée se préserver, ne pas parler à quelqu'un jusqu'au mariage, ça c'était avant. Ma mère elle s'en fout ».*

5.10. En lien aux conduites à risques

Au regard des témoignages recueillis et de l'analyse que l'on peut en faire, il est évident que Boubacar et Aminata ont, de par leurs choix de vie, pris un certain nombre de risques qu'ils semblent avoir su parfaitement négocier et réduire, au plan de leurs relations familiales.

J'ai voulu approfondir ce qu'avait été, ce qu'était ou ce qu'aurait pu être leur rapport avec la prise d'autres risques, notamment en lien aux conduites addictives.

Ils ont connaissance de la présence de drogues sur le quartier, ils ont connu et connaissent des consommateurs et/ou des dealers, de près ou de loin. Leurs activités musicales les ont éloignés, au cours de leur adolescence, de l'oisiveté, de l'ennui et de situations à risques :

« La plupart des gens qui dealent je les connais, c'est des mecs du quartier. Ils m'ont vu grandir et je les ai vus grandir. La plupart sait que je fais de la musique. Je les croise pas tout le temps mais quand je les croise ils me demandent si je fais toujours de la musique : je leur dis ben ouais, ça avance doucement mais sûrement. Ils me disent « t'as bien raison, lâche pas l'affaire ». Il y en a même un qui m'a dit un jour et ça m'a fait rire « j'espère qu'on te verra derrière l'écran » [...] Peut-être un jour qui sait [...] ».

Je n'ai jamais eu ces problèmes-là, je n'ai jamais été approché. Ce que j'ai pu dire à mon père c'est que si au jour d'aujourd'hui je n'avais pas fait de la musique, je serais peut-être en train de vendre de la drogue, je lui ai dit mot pour mot. J'aurai préféré jouer de la musique plutôt que d'aller dealer, pour moi ça n'a pas d'intérêt du tout ».

(Boubacar)

Si la pratique musicale n'avait pas occupé son temps et son esprit, le jeune homme pense qu'il serait « resté dans son cocon, à parler à personne », qu'il verrait ses potes et aurait peut-être passé ses journées à trainer dehors : « Si j'avais pas fait ça je serai peut-être en train de passer mes journées dehors, mais... bienheureux j'ai découvert la musique quoi ! ».

« J'étais amie avec des filles du collège, on a grandi ensemble et on voyait la différence. Moi je n'avais pas le temps de traîner : soit je partais en séjour, soit je faisais du basket. Même le week-end : soit j'avais l'entraînement, soit j'avais l'orchestre. Du coup mes amies elles ne se sont tellement pas occupées elles-mêmes qu'elles ont eu des conduites à risques, elles consomment ».

(Aminata)

Nous pouvons, il me semble, déduire des témoignages recueillis que, par le biais de la pratique musicale, Aminata et Boubacar ont construit des ressources, des habitudes de vie quotidienne, des projets qui leur ont permis de ne pas être confrontés à une possible entrée dans les conduites à risque, comme l'ont été plusieurs de leurs amis. Quelques-unes des motivations ou causes habituellement associées aux conduites à risques sont le mal-être, le manque de confiance en soi, les problèmes scolaires, les ruptures familiales, la recherche de sens. Ces deux jeunes ont découvert des réponses ou des alternatives à ces difficultés. L'ensemble de leur compétences psychosociales, souvent défailtantes chez les

jeunes présentant des conduites à risques, semblent avoir été renforcées par la pratique de la musique. Nous citerons quelques exemples les plus représentatifs de leur vécu³³ :

- Savoir résoudre les problèmes/Savoir prendre des décisions
- Savoir communiquer efficacement/Etre habile dans les relations interpersonnelles
- Avoir conscience de soi/Avoir de l'empathie pour les autres
- Savoir gérer son stress/Savoir gérer ses émotions

Nous pouvons aussi faire référence « l'écosystème des conduites à risques »³⁴ : Aminata et Boubacar n'ont pas été confrontés à des « troubles de la parentalité », de « l'inscription sociale et territoriale » ou à des « tensions intimes ». Ils ont su et pu s'appuyer sur des « ressources » et « leviers » favorisant une évolution sereine de leur parcours personnel, social et professionnel. Enfin, je reprendrai la notion de « point tournant », évoquée par Catherine Delcroix lors de son intervention³⁵. Selon la définition du Larousse, il s'agit d'un « moment ou évènement qui marque une orientation nouvelle, un changement important » ; c'est l'élément qui a modifié, orienté la vie d'un individu. Nous pouvons dire ici que la musique a été un « point tournant » puisqu'elle leur a permis de sortir du quartier, de rencontrer d'autres lieux et d'autres personnes, d'envisager un autre projet de vie.

³³ INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé), « Développer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes », <http://inpes.santepubliquefrance.fr/30000/actus2015/026-competences-psychosociales-enfants.asp>.

³⁴ Document remis par Betty Azocar lors d'une intervention au DESU.

³⁵ Intervention du 17 novembre 2017.

6. Conclusion et perspectives

En reprenant les hypothèses posées en ouverture de ce mémoire, il me semble pouvoir conclure à partir de mes observations et des témoignages d'Aminata et Boubacar que :

- la transgression d'interdits familiaux et culturels pour s'engager dans une pratique musicale peut favoriser l'ouverture à d'autres modèles culturels et à un « social élargi »,
- les acquis liés aux apprentissages de la musique peuvent contribuer au renforcement de la construction personnelle et à l'engagement d'un parcours social ascendant,
- la capacité à assumer et « négocier » la transgression contribuent également à ces évolutions personnelles et sociales et peuvent conduire à questionner d'autres interdits familiaux et/ou culturels.

L'impact des choix opérés par Aminata et Boubacar n'a pas provoqué de conflits familiaux. Au contraire, l'implication de tiers et la détermination tranquille des jeunes semble avoir nettement permis d'intéressantes évolutions de la famille en termes d'ouverture culturelle.

Il est intéressant de souligner ce qui me semble constituer un étonnant paradoxe : toutes ces situations (mal-être, manque de confiance en soi, rupture familiale...) pouvant conduire à une prise de risques n'ont pas été rencontrées par Aminata et Boubacar car ils ont choisi de prendre un seul risque, celui de s'opposer à leur famille et de transgresser un interdit pour vivre leur passion pour la musique.

Il est à souligner que ces deux jeunes, de par leur parcours social, familial et professionnel témoignent d'une grande maturité. Ils prennent le temps de construire leur projet personnel en portant une grande attention à leurs proches, dans le respect de leur culture d'origine et des principes et valeurs de leurs familles.

Ce fait limite les résultats de ma démarche dont j'ai bien conscience qu'ils ne peuvent pas être généralisés. Il aurait été nécessaire que je puisse recueillir d'autres témoignages, y compris de personnes ayant eu ou ayant des conduites à risques.

Il aurait aussi été intéressant que je rencontre les parents de Boubacar et Aminata. J'aurais pu avoir un éclairage direct sur leurs propres perceptions de l'évolution de leurs enfants ainsi que sur leurs repositionnements en lien à la notion d'interdit culturel.

J'aurais pu également, et cela pourrait constituer une perspective pour la poursuite de ma démarche, travailler davantage autour de la question du genre. Certains des éléments que j'ai pu recueillir m'y ont parfois incitée (notamment à partir de la très grande implication d'Aminata dans l'éducation de ses frères et sœurs), mais ce n'était pas l'objet de mon hypothèse.

Je conclurai sur ce qu'il me semble devoir retenir en matière de position professionnelle face à des jeunes issus de parcours migratoires et pris entre deux cultures.

Comme l'évoquaient les propos de Lila Belkacem citée à la fin de la partie « Interdits liés à la culture malienne », certains intervenants sociaux peuvent tendre à surestimer l'attachement aux valeurs traditionnelles de la culture d'origine ou au contraire à le considérer comme un obstacle à l'insertion dans le pays d'accueil.

Dans la problématique a été présenté ce qui peut sous-tendre un interdit culturel et notamment la peur d'une malédiction ou de voir les enfants se perdre, loin du pays d'origine.

Il a aussi été présentée la façon dont les jeunes générations de maliens prenaient le relais dans le soutien matériel à leurs familles restées au pays.

Il s'agit, pour les jeunes générations, de rassurer leur famille sur leur attachement à leur pays d'origine mais aussi sur le bien-fondé de leurs choix de développement personnel et de vie.

Aminata et Boubacar se sont inscrits dans cette double intention. La communication ne s'est jamais rompue entre eux et leur famille et à aucun moment ils ne sont rentrés dans un processus de rupture.

L'intervention de tiers a permis une modération, voire un apaisement des comportements. C'est de cette façon que doit s'envisager l'intervention de travailleurs sociaux, en position d'écoute, de médiation et d'accompagnement, sans juger, surestimer ou sous-estimer les références culturelles et les valeurs traditionnelles des publics qu'ils rencontrent.

Bibliographie

BATTAGLIOLA Françoise, BERTEAUX-WIAME Isabelle, FERRAND Michèle et IMBERT Françoise, *Dire sa vie entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires*, Paris, CSU, 1991.

BIGAND Emmanuel, KHALFA Stéphanie, SAMSON Séverine, SACKS Olivier «La musique améliore les performances cognitives et la cohésion en entreprise», Les Echos http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2011/12/20/cercle_41431.htm.

BORDET Joëlle, GUTTON Philippe, avec la participation de TISSERON Serge, *Adolescence et idéal démocratique. Accueillir les jeunes des quartiers populaires*, Paris, In Press, Ouvertures psy, 2014.

BOUVET Jean-François, « Quand la musique est bonne », Sciences humaines, n° 296S, p. 53.

CORBET Alice, « Migrations et liens au « pays d'origine » : l'exemple des Maliens en France », Grotius International, L'Humanitaire de demain, [https://grotius.fr/migrations-et-liens-au-«-pays-d'origine-»-l'exemple-des-maliens-en-france/28 mars 2012](https://grotius.fr/migrations-et-liens-au-«-pays-d'origine-»-l'exemple-des-maliens-en-france/28%20mars%202012).

DJARE Salif Mandela, « La diaspora malienne en France : Passerelle ou otage ? », Madaniya, <http://www.madaniya.info/2017/01/17/diaspora-malienne-en-france-passerelle-ou-otage/>.

DUVOUX Nicolas, « Configuration », Sociologie, les 100 mots de la sociologie, <http://journals.openedition.org/sociologie/923>.

FRAYER-LALEIX Arthur, « Où va l'argent de la diaspora », Les Echos, https://www.lesechos.fr/06/09/2016/LesEchos/22270-047-ECH_ou-va-l-argent-de-la-diaspora-malienne.htm.

GAULJAC Vincent de, *L'histoire en héritage, roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Payot & Rivages, Petite biblio Payot Essais, 2012 (1999).

GLASMAN Dominique, *L'accompagnement scolaire. Sociologie d'une marge de l'école*, Paris, PUF, 2001.

Goutte d'Or et Vous « La vie de quartier à la Goutte d'Or – Perceptions et représentations des habitants », Associations Coordination Toxicomanies, Salle Saint-Bruno avec la participation de l'association MUSOJ, novembre 2006, https://gouttedor-et-vous.org/IMG/pdf/FRSSB_T_SSB061.pdf.

IDRIS Isam, « Cultures, migration et sociétés : destin des loyautés familiales et culturelles chez les enfants de migrants », Cairn, https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=DIA_184_0131.

INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé), « Développer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes », <http://inpes.santepubliquefrance.fr/30000/actus2015/026-competences-psycho-sociales-enfants.asp>.

JAMOULLE Pascale, « Enquêtes de terrain », document de travail remis dans le cadre du DESU.

JAMOULLE Pascale « Méthodes de recherches participantes », document de travail remis dans le cadre du DESU.

JOURT PINEAU Cecilia, « Musique et cerveau : la fièvre des notes », <http://www.parcoursduloupblanc.com/blog/musique-et-cerveau-la-fievre-des-notes/#more-3855>.

LAHIRE Bernard, *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieu populaires*, Politix, Vol. 8, N°31, 1995.

Mali pense, « Mandjou, de Salif Keïta », <http://www.mali-pense.net/Mandjou-de-Salif-Keita.html>.

Mali-Web, L'info en direct du Mali, « Mariage : ces interdits qui ont la vie dure... », <http://mali-web.org/societe/mariage-ces-interdits-qui-ont-la-vie-dure>, posté le 08/04/2014.

MARQUET Mathieu, *Trajectoires sociales ascendantes de deux jeunes issus de milieu populaire. Récits de vie*, Paris, L'Harmattan, Logiques Sociales, 2011.

METRAUX Jean-Claude, *La migration comme métaphore*, Paris, La Dispute, 2011,

MORO, Marie-Rose, *Enfants d'ici venus d'ailleurs. Naître et grandir en France*, Paris, Syros/La Découverte, 2002.

PAUGAM Serge, « Ces enfants font très jeunes l'expérience de la stigmatisation », entretien réalisé par FACHE Alexandre, *L'Humanité*, 30 novembre 2016.

Rapport d'activité EGDO 2016 – Perspectives 2017.

RETSCHITZKI Jean, BOSSEL-LAGOS Margarita, DASEN Pierre (Textes réunis par), *La recherche interculturelle, Tome 1 & Tome 2, Actes du deuxième colloque de l'ARIC*, L'Harmattan, Espaces interculturels, 1989.

ROCHE Pierre, « Les défis de la proximité dans le champ professionnel », *Nouvelle Revue de Psychologie*, pp. 63-82.

RODIER Justine, « La diaspora africaine envoie 36% d'argent en plus vers le continent qu'il y a dix ans », *Jeune Afrique*, <http://www.jeuneafrique.com/450215/societe/diaspora-dix-ans-largent-envoye-vers-lafrique-diaspora-a-progresse-de-36/>.

SANGARE Adiaratou, « Totems et interdits dans la tradition malienne », *Le Républicain*, 29 septembre 2011.

SOULE Bastien, Ph. D, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, Vol. 27, pp. 127-140.

VINCENT Elise, « Qui sont les maliens de France », *Le Monde*, http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/01/18/qui-sont-les-maliens-de-france_1818961_3224.html.

Wikipedia, « Caste au Mali », https://fr.wikipedia.org/wiki/Caste_au_Mali.

Annexes

Premier entretien d'Aminata, 19 octobre 2017

B : Donc, tu me disais que vous êtes maliens ?

A : En fait, mon père et ma mère sont tous les deux nés en Mauritanie, sauf que mon grand-père est né au Mali, c'est-à-dire qu'on a la double nationalité : mes parents ont la nationalité malienne et mauritanienne.

B : D'accord ; donc du coup moi ça m'intéressait de savoir comment cette question de la transmission elle est vécue dans les familles ; j'aimerais bien que tu me parles de ton parcours ; est-ce que tu es née en France ? Au pays ? C'est aussi la question de la transmission, des secrets de famille, ce sont des choses qui m'intéressent ; j'ai lu pas mal de choses sur ça que quand il y a des choses cachées dans les familles ça peut créer des crispations auprès des enfants et de la croissance des enfants ; je dis ça parce que ce sont qui m'intéresse personnellement, sur des histoires familiales, des choses que je n'ai pas su de mes parents, que tu gardes inconsciemment en toi et quand tu grandis, ça peut développer des soucis d'ordre d'entrée dans des conduites à risques ou des épisodes dépressifs ou des problèmes de décrochage scolaire ; le jeune ne grandit pas complètement outillé et armé pour affronter les difficultés de la vie ; du coup toi ton enfance...

A : Moi je suis née ici mais j'ai beaucoup été élevée dans mes cultures nommées ; du coup moi je suis soninké et dans nos cultures on est beaucoup élevé entre familles ; pendant les vacances, je passais beaucoup de temps chez le frère de mon père sachant qu'il avait que des grands garçons et des grandes filles, c'est eux qui s'occupaient de moi entre guillemets pendant les vacances pendant que mes parents travaillaient ; ensuite Coumba a grandi, elle a pris le relai, ça a toujours été comme ça en fait et du coup dans notre culture mon oncle est considéré comme mon père ; tu as beaucoup d'apprentissages ; en fait tu t'attaches plus à ton oncle qu'à ton père ; dans notre culture, notre oncle est l'équivalent de notre père et comme on a pas un lien de parenté direct, on se confie plus à lui. Même s'il nous considère comme sa fille, il n'est pas notre père ; c'est comme mes cousins, ils se confient plus à mon père.

B : oui, je comprends ; il n'y a pas ce lien direct qui empêche de se dire des choses, c'est plus libre

A : du coup, moi quand j'étais petite, je passai par mon oncle ; quand j'ai débuté la musique, j'en avais parlé à mon oncle ; j'ai débuté par la chorale et je lui ai dit j'adore, j'aimerais bien continuer. Il m'a dit « tu en as parlé à ton père ? » et je lui ai dit « je n'ose pas » ; il m'a dit « pourquoi tu n'oses pas ? » ; je lui ai dit « je sais pas quelle réaction il va avoir » sachant que chez nous, dans notre culture, dans chaque ethnie il y a quatre catégories : les griots (ceux qui vont chanter, qui vont faire de la musique), les nobles – avant dans notre pays il y avait les nobles, les esclaves (ceux qui servaient les rois), les travailleurs et les griots (ceux qui racontent l'histoire de la famille à travers le chant) ; nous on est des

Keïta, nos arrières, arrières, arrières, arrières grands-parents étaient l'un des plus grands roi du Mali, c'était Soundiata Keïta ; du coup nous dans notre catégorie on n'a pas le droit de faire de la musique ni de chanter, c'est une culture quoi a été développée comme ça et quand tu dis à quelqu'un que par rapport à ta catégorie, tu vas faire de la musique ou du chant, parfois c'est mal vu.

Après ma mère comme elle a toujours travaillé depuis qu'elle est arrivée en France, elle a été initiée ; ma marraine, Elodie, est la collègue de ma mère ; mon grand-frère Oumar partait chez elle en Bretagne il n'y a jamais eu de problème. Mon père était toujours attaché à l'affaire familiale et du coup c'était assez dur pour lui de comprendre que sa fille voulait faire de la musique, que c'était pour le plaisir ; ça a été un premier problème. Après il s'est dit que tant que ma fille est entre de bonnes mains, qu'il a confiance en Lydie, la directrice de l'association « les Enfants de la Goutte D'Or », tant que ça lui permet de ne pas avoir de problèmes, de trainer dans le quartier. Après, quand on lui demandait, elle est ou Aminata , elle est partie en séjour musical, faire de la musique, il y avait toujours du jugement ; il ne se rendaient pas compte que c'était pour le plaisir, un échange de cultures ; ça nous permet de travailler de manière individuelle et de manière collective, de nous canaliser tout seul dans un coin et quand on se retrouve en groupe, même si chacun a son instrument, il faut que notre musique soit homogène.(...) C'est un élément de travail psychologique qui nous permet de réfléchir, d'essayer de comprendre. Au début mes parents étaient réticents et après ils ont compris que c'était une bonne chose.

Ils ont donc voulu tester avec Coumba et Abdoulaye ; bon avec Abdoulaye c'était assez compliqué parce qu'il voulait pas trop, c'était un peu imposé pour éviter qu'il traine ; avec Mariam, ça allait ; on y est tous passés depuis moi jusqu'à la dernière par ce qu'ils ont vu que c'était une bonne chose en fait (pas Oumar).

Ils ont vu que c'était une bonne expérience, grâce à la confiance, ils ont pu s'ouvrir. Pendant une moment, ils étaient bloqués sur certaines décisions (« si on fait ça, ça va entraîner ça ») ; ils pensaient directement aux répercussions négatives ; mon père pensaient « ça allait trop prendre de temps pour elle, elle aura pas le temps de faire ses devoirs » ; ça ne l'aidait pas dans ses décisions sachant que mon père est très influençable ; il demandait à mon oncle qui est plus ouvert ; mais s'il demandait à ses cousins qui sont plus fermés, ça l'influence ; il va se dire « peut-être qu'il a raison lui mais il est davantage ouvert, donc je vais plus me concentrer sur mes cousins par ce qu'il sont davantage plus ferme » ; mais il s'est rendu compte que c'était bénéfique pour nous et du coup il a développé une ouverture d'esprit, il a même totalement confiance en Alice et Georges des 3 Tambours et Lydie, des Enfants de la Goutte D'Or.

B : et tu disais que pour Abdoulaye ça avait été plus compliqué, par ce qu'il avait pas envie, parce que toi tu es passé par ton oncle, c'est ton oncle qui t'a donné le laissé-passé ; ton oncle c'est le frère de ta mère ?

A : de mon père

A : du coup il s'est dit, si mon frère pense ça... pourquoi ça ne s'est pas passé pareil pour Abdoulaye ?

A : en fait, pour moi c'est partie de mon propre plein gré, alors que Abdoulaye, on lui a imposé en fait.

Il avait 14 ans, même pas, 13 ans, et on lui a dit tu vas aller faire de la musique après les cours ; il allait à ses cours mais c'était imposé alors que moi...

B : toi tu as commencé plus jeune ?

A : oui, moi j'ai commencé à 8-9 ans ; du coup pour lui c'était plus compliqué ; il avait ses amis déjà, pour lui, ce n'était pas ce qu'il voulait ; et puis c'était trop de travail ; quand on commence la musique il y a le solfège, il faut le travailler et c'est du temps personnel, du temps en cours et il faut être concentré ; ça lui demandait trop de travail et du coup il a abandonné. Même nous aussi on a dû abandonner au fil du temps parce qu'entre les études, les emplois du temps qui changent tout le temps, l'école qui n'est pas à côté...

B : oui mais toi tu as quand même réussi à tenir plusieurs année, Fatou aussi, elle continue encore ; il y a peut-être plus cette volonté personnelle de dire « même si j'ai des cours, même si j'ai du travail... »

A : oui, à vrai dire c'est plus la volonté personnelle

B : tu as trouvé ton intérêt dans cette démarche ? Du coup j'aimerais bien que tu me racontes l'enfance par rapport à Abdoulaye ; tu me dis qu'il a commencé la musique à 13 ans mais Louise me disait qu'il avait fait la chorale et un instrument aussi.

A : oui, il faisait du trombone

B : donc il était plus jeune ? c'est pas au moment où il s'est inscrit pour les devoirs ? il s'est inscrit dès le CP au local ?

A : là il a 17 ans, il a arrêté l'école l'année dernière et si on décale de 3 ans, ça veut dire qu'il a commencé au collège.

B : J'aimerais bien que tu me parles de son enfance ; comment toi tu as grandi, tu m'en as parlé et comment lui il a grandi par rapport à toi en tant que jeune frère par rapport à toi.

D : Abdoulaye, c'était assez compliqué son enfance ; malgré qu'on lui disait les choses calmement, il n'aimait pas qu'on lui donne des ordres en fait ; quand on lui disait de faire ses devoirs, il fallait vraiment l'aider, être à côté de lui, même en CM1 ; il cherchait toujours la réponse pour éviter de travailler, il cherchait toujours les choses les plus faciles. A l'école, il n'était pas agressif mais il ne voulait pas travailler, il était dans le refus. Quand je partais en séjour, il montrait ses anciens devoirs à ma mère ; comme il n'y avait pas de corrections dessus, il disait qu'il avait fait ses devoirs ; ma mère le croyait. A l'école, le travail n'est pas fourni, il nous dit clairement qu'il ne veut plus aller à l'école. Pour mon père ça a été un gros choc ; il était agacé qu'on lui dise tout le temps de faire ses devoirs.

« Tu peux pas rester comme ça à ne rien faire, tu ne peux pas devenir comme les gens dans la rue à ne rien faire ». Du coup il a été suivi par une psychologue de l'école qui le voyait à l'école et au centre Cavé ; ils travaillaient sur ses devoirs, sur ces activités, comment s'organiser à la maison pour faire ses devoirs. Au début ça a marché mais d'un seul coup il a abandonné, il ne voulait plus travailler

B : ça a duré longtemps cette remobilisation ?

A : 1 an ; en fait il a bossé pendant 2 mois et après les 8 mois, il a rien foutu. Mon père a dit que si on le laissait ici, il allait sans doute sombrer en fait ; s'il ne veut pas travailler à son âge, qu'est-ce que ça va donner plus tard ; du coup il a décidé de l'envoyer chez ses parents dans une école privée ; il est parti à Nouakchott en Afrique en Mauritanie dans une école française privée.

B : ça c'était à 10 ans ?

A : oui c'est ça ; le frère de mon père est partie aussi pour s'occuper de Abdoulaye et il était avec mes grands-parents. Mais même là-bas il refusait l'école ; mon père l'a laissé 2 ans et il a vu que ça ne marchait pas et il l'a fait revenir.

B : donc là il a 12 ans, l'entrée au collège

A : oui ; il était dans une classe avec d'autres jeunes qui ont du retard scolaire, qui sont un peu déran... enfin y a un nom spécial ; mais ils ont vu qu'il rattrapait rapidement, du coup ils l'ont mis dans une classe normal. En fait, même s'il ne travaillait pas, il n'était pas agressif. Il a fait de la 6^e à la 4^e et après il a fait 3^e DP3 par ce qu'il en avait marre de l'école et il voulait s'orienter vers une filière professionnelle autour de l'informatique ; il a été accepté dans son lycée professionnelle pour sa 3^e DP3 et il a commencé à fumer.

B : des cigarettes ?

A : on ne savait pas parce que nous on s'y connaît pas ; et c'est là qu'on a connu une période vraiment difficile ; avant il ne voulait pas travailler mais il était calme, mais là in ne voulait pas travailler et en plus il devenait agressif. Il y a eu un suivi où on essayait de parler avec lui ; quotidiennement, on passait 4 h avec lui (2h le matin, le 2h le midi) et ça s'enchaînait : moi, mon père, mon frère, Coumba

B : ton frère Oumar ?

A : Oumar et Mohamed aussi

B : je veux bien que tu me parles de tes frères ; Oumar je le connais mais les autres ?...

A : Oumar il est né ici, il a grandi ici, il est parti à Clemenceau et en STI2D (Sciences Techniques Ingénieur Développement Durable) autour de l'électricité ; ensuite j'ai mon grand frère Mohamed et Anita qui sont nés au bled et qui ont grandi en Afrique, élevés par mes grands-parents. Mohamed c'est le garçon qui a 30 ans et Anita c'est la fille qui a 28 ans.

Ils sont arrivés ici quand ils avaient 18 ans et ils ont enchainé le travail directement, ma sœur dans la restauration et mon frère dans le bâtiment ; ils sont arrivés en 2005, Abdoulaye les a vraiment connus.

B : tu disais que c'était compliqué pour Abdoulaye ?

A : oui, il avait 16 ans ; quand tu lui disais quelque chose qu'il n'aimait pas il le prenait super mal ; ça a commencé par de l'agressivité envers les élèves (on lui a dit que ce n'était pas normal) et ensuite des propos des déplacés envers les profs (on lui a dit que ce n'était pas possible) ; il était suivi par la psychologue de l'école, le prof nous l'avait suggéré, pour qu'il puisse parler, dire pourquoi il ne veut pas travailler... en fait c'est une personne qui ne voulait pas travailler mais il voulait faire de longues études ; alors là nous on comprenait pas. Après, il commençait à ne plus rentrer ; une fois mon père s'est aperçu qu'à minuit il n'était pas rentré. Mon père est parti déposer une déclaration de recherche, il est rentré à 4h du matin ; on lui a demandé « t'étais où ? » il nous a répondu « je ne vous répondrai pas, j'étais avec mes amis, je ne vous répondrai pas ». On a senti quelque chose « tu as pris, fumé quelque chose ? » ; « je ne vous dirai rien ». Du coup ça a été le choc pour nous ; le gros choc c'est quand la police a débarqué. Ils nous ont dit que tant que ça dépasse pas 24h, on a pas à porter plainte.

Je me souviens une fois Lydie, directrice d'EGDO, était partie avec nous, on cherchait à avoir des informations et comme Lydie a l'habitude avec les jeunes du quartier, elle doit s'y connaître, on lui a même répondu qu'elle n'avait pas à se mêler de ces problèmes, que la commissaire n'avait pas à lui répondre. Si ma mère lui donne l'autorisation, pour avoir davantage d'informations, je pense que vous pouvez lui fournir. Je ne vois pas dans la loi ce qui empêche ; mon petit frère est mineur, ma mère ne comprend pas. Elle n'a rien voulu dire, pas une trace écrite, juste qu'on était convoqué au tribunal et on ne savait pas pourquoi ; mon petit frère ne voulait rien dire ; il se protégeait, il protégeait ses amis. Là où on a vu qu'il était vraiment influençable c'est quand on est parti le chercher au commissariat avec Lydie ; Lydie elle rentrait chez elle et nous chez nous et ses amis qui disait « Abdoulaye, Abdoulaye, vient, vient » et tout d'un coup Abdoulaye dit « moi je m'en vais » ; ma mère lui dit « non il fait rentrer à la maison, il faut qu'on discute » « non maman, moi je dois aller parler avec mes amis » et il est parti

B : il était avec qui quand ça s'est passé ? Quand ces amis l'ont appelé ? Juste avec ta mère ?

A : avec moi, ma mère et Lydie ; je demande à Lydie si elle les connaît, s'ils ont l'habitude d'aller au commissariat, est-ce qu'elle a des infos dessus ? Elle me dit non mais qu'elle les voit souvent. Je demande à Abdoulaye « c'est qui pour toi eux, que tu lâches ta familles pour eux, c'est quoi ton but ? » ; il me dit qu'en tant que grande sœur, je n'ai pas à lui rappeler les règles de la maison et qu'il a déjà assez pris. « Je comprends pas, explique moi un peu » « j'ai rien à t'expliquer, je vous expliquerai rien du tout ». Et là ça a été un choc, c'était la première fois qu'il nous sortait un truc pareil.

« Je suis un grand garçon, j'ai 16 ans » ; ça m'a rappelé que quand on était convoqué au commissariat le policier nous disait, votre fils, votre frère, il est grand, il peut prendre des décisions tout seul ; à 16 ans, tu peux retourner la responsabilité sur l'enfant ; on a dit que ce n'était pas possible : si on retourne la responsabilité, on le perd complètement ; ils nous ont donné le papier pour le faire, ça servirait à quoi ? Après on a fait une demande de foyer d'urgence parce que à un moment pendant une soirée, on ne savait pas ce qu'il avait pris mais il était claqué ; on a essayé de l'emmener chez le médecin pour faire des tests de stup et d'intoxication d'alcool aigu mais il ne voulait rien faire ; il faut son autorisation à part quand c'est demandé par la police.

Il a été en foyer d'urgence, il est resté la nuit, le lendemain, il devait parler à l'assistante sociale et il a fugué, il a réussi à sortir par la fenêtre, il s'est mis en danger. On s'est dit que s'il se met en danger c'est qu'il a perdu sa limite. Dans une consommation de produits toxiques, tu perds tes limites, tes sens.

Un jour, j'ai croisé son ami, je lui ai dit que j'étais la grande sœur de Abdoulaye, que je m'inquiétais pour mon petit frère et je voulais savoir ce qu'il se passe. Il me dit « demande-lui » ; ben non, vu qu'il ne veut pas me répondre ; « on le prend avec nous, il veut trainer avec nous, je vois pas où est le problème » ; « ben si il y a un problème, ce que vous faites c'est pas normal et ce que je faites ça a des répercussions et ce que vous faites c'est hors la loi » ; « toi l'avocate tu vas te calmer » ; « tu sais que je connais ta grande sœur, on était dans la même école ; je ne sais pas ce que vous avez pour agresser les gens comme ça ; je crois que vous avez un réel problème ». Maintenant, quand je les vois ils me disent bonjour mais je veux même pas leur répondre. Ils ne se rendent pas compte de l'état dans lequel ils se sont mis et dans lequel mon petit frère s'est mis.

On est obligé de l'aider même si tous les jours on est réveillé, que le commissariat vient fouiller chez nous ; ils trouvent rien. Quand on a vu que Abdoulaye il commençait à consommer, on a pris la routine de le fouiller avant qu'il rentre ; jusqu'à présent on a rien trouvé mais on est obligé ; il y a des enfants en bas âge qui viennent à la maison, ça peut être un traumatisme pour eux également par ce qu'ils vont dire ah mon frère il a été comme ça, on a été élevé dans un quartier ou c'est comme ça et du coup il faut qu'on devienne comme ça ; Moussa et Fatou c'est vraiment des enfants à risque car les grands frères de leurs amis à l'école sont identiques ; il y a une stigmatisation qui se fait dans le quartier autour des clips, de l'argent. On est effrayé ; avant on était limité, il y avait beaucoup de surveillance, à partir de 18 ans on voyait les gens consommer ou en obtenir mais maintenant c'est à la portée de tout le monde ; il y a 2 semaines, j'étais en stage aux urgences et j'ai vu débarquer un enfant de 12 ans parce qu'il avait consommé du cannabis et ça a été un choc pour moi « imagine-toi qu'il a l'âge de Moussa ». Il y a énormément de conséquences et ce que je rappelle tout le temps à Abdoulaye : « tu sais qu'il suffit que tu prennes juste ça pour que ton cœur arrête de battre » ; certaines personnes décèdent de ça mais c'est banalisé parce qu'il y a l'argent en retour. Je lui répète ça tous les jours mais il s'en fout, c'est pas sa priorité.

B : c'est pas qu'il s'en fout mais dans la trajectoire de la consommation, quand une personne consomme elle recherche du plaisir, pour échapper à un quotidien, un vécu qui est trop lourd pour lui. D'après ce que tu m'as dit, Abdoulaye il a toujours eu la pression, a été fragile et quand tu es fragile, tu vas chercher du réconfort là où tu peux et malheureusement on est dans un quartier et par rapport à la tranche d'âge

aussi (ça peut arriver dans n'importe quel quartier aussi, ça n'arrive pas qu'à la Goutte d'Or) mais quand tu as une fragilité, on va te proposer quelque chose qui va t'aider à surmonter cette fragilité et à priori t'aider à trouver des solutions, c'est un leurre mais le résultat est tellement positif que le jeune n'a pas conscience qu'il est en train de se dégrader la santé, le moral, le physique et dégrader la vie de sa famille tout simplement. C'est un discours qu'ils n'entendent pas.

A : s'il n'entendent pas c'est parce que c'est banalisé ; ses amis je les croise souvent ; ma mère elle connaît les parents parce qu'ils font des réunions entre eux ; on vient du même pays, de la même ethnie ; elles font des réunions entre femmes dans le quartier mais il ne parle pas de ce sujet ; ils parlent de ce qu'ils font faire comme fête, quel mariage est prévu... mais par rapport à leur fils, leur petit fils, neveu, nièce, c'est banalisé en fait ; si tout le monde mettait de son plein gré, on essaierait de faire bouger les choses ; si ton fils il voit que tu abandonnes, il va pas lâcher l'affaire.

B : tu as raison mais c'est long et tu ne peux pas être la seule à l'accompagner.

A : Coumba elle prend le temps de lui parler ; mon père a aussi pu parler à son patron et Abdoulaye va en formation de 8h à 14h dans le bâtiment, dans la peinture ; il est rémunéré. Il a commencé il y même pas un mois.

B : j'avais vu ta mère cet été avant le mois d'août et elle m'avait dit qu'il n'était pas rentré en formation et qu'elle pensait le mettre dans un foyer en banlieue.

A : le tribunal nous avait dit qu'on ne s'inquiète pas, qu'il lui trouverait quelque chose pour septembre, une école, même si c'est à la campagne ; on avait dit on accepte tant que c'est quelque chose. En septembre, il n'y avait rien, en octobre on a décidé....

Ils nous ont dit pourquoi vous ne l'envoyez pas en Afrique ; on leur a dit que ça n'avait servi à rien du tout.

Suite entretien... Parallèle avec l'expérience de Boubacar

On est de la même culture mais pas le même pays ; on le retrouve au Sénégal, au Mali ; avant que le Mali, la Mauritanie et le Sénégal soit divisé c'était le même royaume, même coutume, même langue
Le jour du départ au Bénin, mon père échangeait avec son père : « comment ça se fait que ta fille fait de la musique ? C'est par rapport à Lydie, ça m'évitait de trainer ».

« Mon fils il a changé mais c'est pas de notre culture de faire ça, on n'habitue pas nos enfants à faire de la musique, c'est pas un métier pour nos enfants » ; « Oui tu as raison mais si ça les empêche de trainer c'est bien ».

Pour Boubacar aussi ça a été un problème ; c'est mal vécu. Pour moi ça va parce que ma mère était ouverte ; elle m'initiait dans les ateliers, dans les séjours marionnettes et musique, il n'y avait pas de problèmes.

Les horaires de travail de mon père ne lui permettaient pas trop s'initier dans les décisions ; il partait à 6h et il rentrait à 20h ; à 6h on dormait, à 20h on était déjà en train de diner. Alors que ma mère avait des horaires beaucoup plus variés ; elle travaillait de 8h à 12h, on rentait pour le déjeuner et elle repartait à 18h pour rentrer à 20h ; donc elle avait cette grosse après-midi pour nous récupérer à l'école et même si elle pouvait pas pour tous, nous accompagner au « local » (EGDO), s'assurer qu'on y était bien. Du coup, mon père laissait plus la décision à ma mère.

Au début mon père était réticent, bien qu'il ait demandé l'avis à son frère mais il y avait ses cousins qui ne comprenaient pas sa décision. Ma marraine, qui est française, a dit à ma mère « ça va faire que du bien à ta fille, ça va l'ouvrir à une autre culture, ça va la rendre encore plus intelligente ». Il y a aussi nos voisines qui nous ont élevées ; quand j'étais à l'hôpital [en stage], elles s'occupaient de Coumba et Oumar, on était déjà lancé. Mon père il a pas eu le choix ; il s'est dit « je la vois pas beaucoup, qu'est-ce qu'elle va faire ? Elle va trainer ? Du coup c'est mieux qu'elle fasse une activité plutôt que de trainer » Il s'est pas débarrassé de moi mais il voyait que c'était une occupation et que j'étais en lieu sûr.

J'ai été initié à vivre en groupe dès 8-9 ans, donc ça a été facile quand j'ai commencé au collège ; j'avais déjà le savoir vivre en groupe ; donc quand il y avait des travaux en groupe, des séjours avec l'école, je connaissais déjà le comportement à avoir. Quand je suis partie à mon 1^{er} séjour marionnettes et musique j'étais super timide, je ne parlais à personne et par la suite, je suis devenue une pipelette.

Cela m'a aidé aussi sur le plan professionnel car dans mon métier, on travaille souvent en équipe ; cela m'a aidé à prendre la parole ; mes collègues trouvent que je suis très mature. La musique m'a aidée à revitaliser les choses et en même temps prendre mes responsabilités. Pour Alice et Georges c'est « soit tu travailles, soit tu travailles pas ; si tu travailles pas, tu ne t'en prendras qu'à toi même ; tu n'as pas pris tes partitions mais tu crois que les autres vont t'attendre ? » du coup ça nous oblige à nous responsabiliser. Le mieux c'est d'être responsabilisé dès le jeune âge ; on comprend mieux le but.

Quand on te responsabilise plus tard, on te dit que tu dois apprendre à faire les choses tout seul et c'est plus difficile ; par exemple on te fait tes lacets jusqu'à tes 10 ans et après on te dit de les faire tout seul, c'est plus difficile ; l'apprentissage doit se faire dès le jeune âge. Quand on t'impose les choses c'est plus difficile. Abdoulaye c'était ça, on lui a tout imposé sans qu'il puisse choisir ses activités à part le foot qu'il a continué parce que c'était sa décision et jusqu'à présent il fait toujours du foot. Il a arrêté à un moment avec le club [EGDO] parce qu'il voulait faire section foot-collège et la Goutte d'Or lui permettait pas ; comme Moussa, il a basculé au Red Star pour pouvoir faire collège-foot et c'est ce qu'il fait là actuellement.

Quand Abdoulaye est parti là-bas, il est parti vivre chez mon cousin mais il y est pas resté longtemps, 2 ans, parce que ça demandait trop de travail pour lui, on lui demandait trop de choses, il n'était pas autonome ; pourtant c'est lui qui avait choisi. Il veut faire du foot mais quand on lui dit il faut que tu t'entraînes là, tu ne jouerais pas là parce que tu n'as pas été assez performant, pour lui c'est dur, il n'accepte pas ça, il n'accepte pas l'échec et il fait tout pour éviter l'échec. C'est dur parce que je lui dit dans la vie il y a des hauts et des bas ; pour moi la 1^{ère} année ça a été dur parce que je me suis retrouvée avec un rattrapage, des matières à revalider, des stages à montrer toutes mes capacités ; dans mon 1^{er} stage, l'infirmière me disait « j'ai pas le temps de t'encadrer, je ne prends que des élèves de 3^e année

parce qu'ils ont déjà eu tout le programme » ; je lui disais que si on m'envoyait ici c'est que je devais apprendre, qu'elle avait été élève comme moi et qu'elle était là parce que c'était sa vocation. J'ai été choqué parce que je me suis dit que les gens avaient vraiment des pensées négatives ; j'ai eu envie d'abandonner par rapport à ce qu'elle m'avait dit et je suis tombée sur une nouvelle diplômée qui était vraiment au top, qui m'a bien encadré et qui m'a montré comment je devais m'améliorer.

Pour mes parents ça a été assez dur parce que quand j'étais à l'école je faisais des horaires 9h-17h alors que là par exemple mon 1^{er} stage il était de nuit ; je quittais la maison à 21h et je rentrais le matin à 7h. Du coup c'était compliqué parce que mes grands frères n'étaient plus là, c'était plus moi qui prenais le relai pour mes petits frères et sœurs et comme j'avais tout le temps cours, quand j'arrivai je me couchai

Premier entretien de Boubacar, 14 décembre 2017

J'ai grandi dans le quartier de la Goutte d'Or ; tout a commencé ici. Je suis né ici à Paris et tout a commencé avec les Enfants de la Goutte D'Or c'est-à-dire mes grands frères et sœurs ils ont commencé ici ; c'est passé de frères en frères, il y a eu une transmission de génération en génération. Au jour d'aujourd'hui ça continue ; il y a ma petite sœur qui vient faire ses devoirs ici. Tout a commencé avec la musique. Avant de faire la musique, j'ai fait la chorale ; on m'a proposé et je me suis dit on va voir ce que ça donne. Ça m'a un petit peu occupé ; je passais moins mes journées à trainer dehors et je faisais de la musique. Ça m'a épanoui, j'ai fait une année et au fil du temps ça s'est bien passé. On m'a proposé de continuer et j'ai continué ; au bout de la 2^e année de chorale, on m'a proposé de faire un instrument.

Il n'y avait pas grand choix ; ils m'ont proposé de faire ce qui était en leur faveur et du coup il y avait soit de la trompette, soit de la harpe. Je me suis plus penché vers la trompette. La harpe à la base c'est un instrument qui ne me disait pas grand-chose. Je me suis orienté vers cet instrument à vent avec d'autres jeunes du quartier qui avait commencé par la chorale aussi avec un petit comité de 4-5 personnes ; aussi on répétait une fois par semaine à EGDO parce d'abord on n'avait pas les moyens de se procurer l'instrument. Il nous était prêté par l'Atelier Musical des 3 Tambours ; ils n'ont jamais eu de casses avec les élèves ; ils nous faisaient signer un engagement, on en prenait bien soin et au jour d'aujourd'hui je pense que ça continue ; ils ont cette part de confiance en nous. Ensuite, les familles des enfants qui faisaient de la musique n'étaient pas toutes pour que leur enfant pratique d'un instrument ; moi par exemple, ils étaient contre dès le départ. Ce qu'il s'est passé c'est que Lydie, directrice de l'association EGDO négocié avec mon père dès le départ pour que je fasse de la musique ; au début c'était pas évident et on a proposé un deal à mon père c'est que si ça se passait bien à l'école, je continuais la musique. Il a dit un oui mais sans plus. Moi j'ai continué jusqu'au bout même si mon père ne savait pas vraiment que je continuais la musique. Il s'est dit qu'à un moment j'allais arrêter mais je n'ai pas lâché et au jour d'aujourd'hui, il ne m'en parle même plus ; il sait que j'en pratique mais il ne se dit pas je vais venir à un concert de mon fils. Déjà religieusement ça ne se fait pas chez nous et en plus ça ne l'intéresse pas sans plus.

Avec le petit groupe, on répétait une fois par semaine et au fil du temps ils ne s'épanouissaient plus trop avec la trompette. Dans le lot qui avait été constitué dans EGDO, il n'y avait que moi ; du coup j'ai poursuivi avec les 3 Tambours, vu que c'est eux qui me donnaient les cours ; j'ai intégré un ensemble de cuivre, j'ai rencontré de nouvelles personnes pas issues du même milieu que le mien et j'ai appris à les connaître même si on est issu d'un milieu différent. J'ai commencé à faire des projets avec les 3 Tambours, on a commencé à voyager ; j'ai eu l'occasion d'aller au Bénin, voir l'école de musique qu'ils ont créé là-bas. J'ai pas eu l'occasion d'aller au Cambodge pour le partenariat qu'ils ont fait avec une musicienne là-bas. Leur but à eux c'est de rencontrer chaque personne différente, même étrangère, qu'on se réunisse tous pour partager de la musique ensemble et c'est ça qui est assez chouette. Avec la musique, je me suis fait pleins de nouveaux amis ; l'année dernière, j'ai intégré une fac de médecine avec une musicienne qui fait partie d'une fac de médecine. Elle m'a proposé d'intégrer la fanfare et c'est plutôt bonne ambiance ; j'ai tout de suite été intégré et ça marchait plutôt bien. Du coup, je rencontre

de futurs médecins, j'apprends à les connaître, ça crée un lien assez convivial. De jour en jour, je rencontre de nouvelles personnes avec la musique et j'en parle à mon école ; il y en a que ça intéresse, d'autres sans plus. Même au boulot on me demande ce que je joue comme style de musique. A l'époque j'avais un groupe mais manque de peau il n'a pas duré assez longtemps. Je ne sais pas ce qu'il s'est passé entre temps mais du jour au lendemain j'en ai plus entendu parler ; on était sur un concours parisien, on a fait deux grandes salles de Paris, la Cigale et l'Alhambra, on avait fait un concert en banlieue parisienne, une petite tournée en ile de France et du jour au lendemain, pouf, je n'ai pas su le pourquoi du comment, je n'ai plus eu de nouvelles et ça m'a un peu déçu.

Au jour d'aujourd'hui, je vis la musique ; j'essaie de connaître d'autres jeunes musiciens ; il y en a qui sont plus petit en taille et qu'on a intégré dans un ensemble de cuivre avec deux autres trompettes, un trombone et un tuba. On n'a pas la même tranche d'âge mais j'essaie d'être assez compréhensible envers eux ; ils sont un peu plus jeunes que moi, on discute, on parle de tout et de rien et c'est assez sympa.

Ce sont des jeunes pour lesquels soit la musique a été imposée par la famille, soit ils aiment ça et ils veulent en faire ; la plupart des gens veulent faire du piano ou de la guitare mais pas un instrument qui n'est pas commun. C'est pas comme un gamin qui dit je veux faire du piano et un autre qui dit qu'il veut faire de la harpe ; la harpe c'est connu mais c'est pas si courant que le piano. Après il faut trouver les profs ; la plupart commencent au conservatoire qui n'a pas le même rythme qu'un atelier de musique ; si je prends l'exemple des 3 Tambours c'est pas la même chose ; au conservatoire tu as du solfège, des cours d'instrument et un examen à la fin de l'année.

La musique c'est une question d'ambition ; si on n'a pas les bonnes pédales pour avancer ; il faut qu'on ait un bon entourage pour pouvoir avancer, pour franchir les barrières. Au début c'était pas évident du tout ; à force de ramer, de ramer, le bateau il avance ; et là j'avance avec mon petit bateau.

Scolairement ça allait bien, je n'avais pas de grosses difficultés ; c'était plus à partir du collège. J'ai commencé la musique, j'étais en CM2 ; j'ai commencé la trompette, la chorale c'était en CE2. A la limite, quand je faisais la chorale, il ne me disait rien, ça le dérangeait pas plus que ça ; c'est quand j'ai commencé à pratiquer l'instrument, il n'a pas apprécié. C'était plus mon père que ma mère ; ma mère n'avait pas d'avis négatif sur ça ; je ne lui en avais pas trop parlé mais quand elle a su que Lydie allait venir à la maison pour ça elle m'a dit tu vois ça avec ton père. Elle a laissé décider mon père ; comme Lydie et mon père ont plutôt une bonne entente, on a réussi à trouver un accord.

La musique m'aide un peu tous les jours ; je ne sais pas comment expliquer ; ça me met dans une espèce de bulle où je ne pense plus à rien ; j'essaie d'oublier plus ou moins les soucis ; je dois les affronter et avec la musique ça m'apaise et je trouve la solution. J'y vais doucement mais sûrement. Même avec le boulot, si je suis en stress, je pense à la musique ; maintenant j'ai mon instrument chez moi. Au jour d'aujourd'hui je ne peux pas jouer de mon instrument à la maison ; j'ai joué une fois à la maison et le voisinage a gueulé. Ce jour-là il n'y avait personne chez moi, je me suis dit je vais créer un petit plan (je n'avais pas de sourdine à ce moment-là ; avec la sourdine on entend rien du tout) ; j'ai fait

4-5 mn et j'entends toc toc toc ; je me dis qui ça peut être vu que tout le monde est parti. C'était le voisin d'en face de l'immeuble ; je me suis dit que j'allais arrêter ; je l'ai rangé et ça m'a vite calmé.

J'ai jamais essayé de jouer devant mon père mais je ne pense pas qu'il digérerait la chose, il n'a toujours pas digéré

Quand j'ai commencé, on en a parlé brièvement et il a vite coupé court. Il m'a dit « qu'est-ce qu'il y a dans cette mallette ? » ; je lui ai dit que c'était mon instrument, il m'a demandé d'ouvrir pour voir. Il a regardé l'instrument d'un air assez mystérieux et il m'a dit « ça me dérange pas que tu en fasses mais je ne veux pas que tu joues devant moi c'est tout » ; ça ne l'intéresse pas et il ne veut pas entendre le son et depuis ce jour on en a pas discuté. Mes frères et sœurs l'acceptent bien, ils me soutiennent, mais pas mes parents. Au début ils [les frères et sœurs] ne disaient rien mais comme ils voyaient que je prenais plaisir avec l'instrument, ils me posaient la question régulièrement d'année en année ; « alors, tu continues toujours la trompette ? » Un de mes frères est venu me voir en concert mais après ils ont tous une vie de famille et ils n'ont pas le temps ; il faut que j'envoie les affiches de concert à l'avance et du coup il faut que j'anticipe. Cela ne me dérangerait pas qu'ils viennent me voir.

On m'a dit que religieusement, les instruments à vent c'est interdit ; la harpe aurait peut-être été acceptée mais si c'est un instrument fragile.

Mes parents sont maliens tous les deux ; mon père est arrivé du Mali dans les années 70. Il est venu tout seul et deux ans après il est parti chercher ma mère au pays. Ils se sont mariés, ils ont construit leur famille. Il n'y avait pas d'enfants ; ma plus grande sœur est née au Mali et elle est venue avec ma mère. Le 1^{er} appartement c'était rue Polonceau ; on a fait un an là-bas. On a fait rue de la Goutte d'Or, une dizaine d'années à peu près, on est revenu rue Polonceau dans un appartement un peu plus grand et rue de Jessaint, là où on est actuellement. On est une famille assez solidaire ; on prend des conseils un peu partout et un peu tous les jours. On a tendance à faire réunions de famille à parler de ce qu'il se passe dans la vie de chacun et c'est plutôt bien ; d'un côté ça apaise et de se réunir souvent, c'est pas plus mal. Des réunions de famille on en fait une fois par mois avec tous les frères et sœurs ; entre plus grand on se voit une à deux fois par mois autour d'un repas, on discute ; c'est convivial et j'aime beaucoup. On n'avait pas ça en tête dès le départ mais c'est venu petit à petit, ça s'est installé ; ça s'est fait à l'initiative de mon grand frère, il se plaignait qu'on ne se voyait pas tous ensemble assez souvent. On s'est dit on se voit une fois par mois ; mes parents sont là ; en ce moment mon père n'est pas en très grande forme ; donc s'il peut il se déplace, sinon on fait ça à la maison. On peut faire ça chez mon frère ou chez ma sœur comme c'est plus grand chez eux ; une fois par an on fait une petite fête.

Ce lien a toujours existé ; quand j'ai parlé de mon problème avec la musique, au début ils n'étaient pas tous derrière moi ; peut-être un ou deux qui m'ont soutenu. Mon frère me disait « fais la réunion avec Lydie et après on verra ce qu'il dira ; à la fin de la réunion tu m'appelles ». Je l'appelai, il me disait « qu'est-ce qu'il a dit papa ? » et lui disait que mon père avait dit « on verra si à l'école, ça se passe ». Il me disait de faire ce que j'avais à faire et qu'avec le temps ça va aller. Au jour d'aujourd'hui il a bien eu raison ; mon grand frère c'est la même chose que moi mais en plus grand et avec des lunettes, la photocopie, il a 37 ans. C'est le 1^{er} plus grand des garçons ; avant il y a une fille plus grande.

On est une grande famille nombreuse ; mon père s'est marié avec 2 femmes ; la 1^{ère} ma mère et la 2^e ma belle-mère. La plus petite du côté de ma mère c'est Aïssata, elle a 17 ans et la plus grande c'est Bintou qui a 41 ans. Du côté de ma mère on est 10 enfants et du côté de ma belle-mère la plus petite elle s'appelle Kadidia, elle a 5 ans, en grande section et le plus grand c'est Ousmane qui a 20 ans. On est une famille qui va de 5 ans jusqu'à 40 ans. Ma mère et ma belle-mère ne vivent pas ensemble. Hawa c'est ma sœur et on rigole bien ensemble.

J'habite toujours rue de Jessaint et il est temps que je me fasse mon petit nid ; c'est le prochain sujet à débattre ; on ne parle que de ça. Ma mère ne veut pas me laisser partir comme ça ; après en tant que mère je peux la comprendre. Laisser partir son fils c'est quelque chose. J'en ai parlé avec mes frères et sœurs, j'attends de trouver un petit accord ; c'est en pleine évolution.

Au lycée quand je faisais une formation serrurerie métallerie, j'y suis arrivée en 1^{ère} bac, ils avaient créé une salle de musique ou il y avait la batterie, la guitare, le djembé ; je suis arrivé et je leur ai dit que je faisais de la trompette. Il y en avait qui étaient assez surpris ; ils m'ont dit c'est cool, il faudrait que tu rapportes ta trompette ; la semaine d'après on fait une espèce de bœuf, on a improvisé. A l'intérieur du lycée, ils ont créé un groupe de musique divers et variés ; on jouait un peu de tout ; et on a plus eu accès aux locaux et c'est tombé à l'eau du jour au lendemain. On a réussi à convaincre la direction de rouvrir la salle ; il y avait eu dégradation d'instruments et ça pénalise tout le monde ; on s'en est voulu mais à la fin de l'année on a fait un petit concert et c'était bien. Les gens qui ne me connaissaient pas ils étaient assez surpris de me voir jouer de la trompette parce qu'ils ne s'y attendaient pas ; ils me voient avec un instrument ; ils se disent « est-ce qu'il va jouer ? On sait pas ». Quand j'ai joué mon 1^{er} son, j'ai vu des têtes qui ont changé ; d'un côté je m'y attendais mais quand on a terminé notre concert, pleins de gens sont venus me voir et me dire « franchement, tu joues de la trompette, tu nous a bien caché ton jeu ». Pourtant je n'ai pas caché mon jeu ; il y a pas mal de gens qui m'ont posé la question et j'ai échangé avec eux ; la plupart des gens m'ont dit qu'ils avaient un groupe, qu'ils faisaient des bœufs ; je leur ai laissé mes coordonnées, je suis allé jouer avec eux, improviser ; du coup ça m'a ouvert plein d'autres portes, j'ai découvert plein d'autres gens de milieux différents et c'est comme ça que je fais mon petit réseau.

Je n'ai jamais eu ces problèmes là ; je n'ai jamais été approché. Ce que j'ai pu dire à mon père c'est que si au jour d'aujourd'hui je n'avais pas fait de ma musique, je serais peut-être en train de vendre de la drogue, je lui ai dit mot pour mot. J'aurai préféré jouer de musique plutôt que d'aller dealer quelque part d'autre ; pour moi ça n'a pas d'intérêt du tout. La plupart des gens qui deal je les connais, c'est des mecs du quartier ; ils m'ont vu grandir et je les ai vu grandir ; la plupart sait que je fais de la musique. Je les croise pas tout le temps mais quand je les croise ils me demandent si je fais toujours de la musique ; je leur dis « ben ouai, ça avance doucement mais surement ». Ils me disent « t'as bien raison, lâche pas l'affaire ». Il y en a même un qui m'a dit un jour et ça m'a fait rire « j'espère qu'on te verra derrière l'écran ». On va y aller un pas, une note et après on verra la suite. Peut-être un jour qui sait...

Mon père, je ne lui ai pas dit que je me serai laissé embarquer mais que c'était soit ça, soit ça, si c'est pas ça, c'est l'autre ; il a compris que c'était mieux de jouer de la musique que de trainer dehors ; après,

il s'est peut-être dit avec le temps « j'ai bien fait de le laisser faire ». Et j'ai persévéré, ça demande beaucoup de concentration.

Des fois je mélange un peu tout ; je me dis que l'un n'avance pas sans l'autre. J'utilise cette phase musicale pour avancer sur la phase scolaire et professionnelle ; ça m'a plus aidé au niveau scolaire, au collège. Professionnellement ça m'aide aussi, ça me recentre. Au collège, pour certains la musique ça ne leur parlait pas ; j'ai gardé des contacts avec certains ; on n'a pas tous eu le même parcours scolaire et ils demandent si je fais toujours de la musique, si je suis avec la même personne. Certains qui ne faisaient pas de musique en font ; je leur demande pourquoi et ils me disent que parce que ça les épanouit scolairement et professionnellement ; ils ont commencé récemment, ils m'ont entendu en parler et ils se sont dit qu'ils aimeraient en faire et aujourd'hui ils font de la musique, de la guitare, du piano, du trombone ; ils ne prennent pas des cours, ils apprennent tous seuls avec internet ; même si ça ne remplace pas un bon prof, chacun a ses petits secrets.

Deuxième entretien de Boubacar, 21 février 2018

Bé : Je voulais reprendre par rapport à ce qu'on s'était dit la dernière fois par rapport à ta pratique musicale malgré les interdictions parentale et je me demandais si ce n'était pas une sorte de conduite à risques ?

B : Au début, je l'ai pris comme une conduite à risque ; je me suis dit j'y vais, je me lance et on va voir où ça va m'emmenner quoi ; si le risque il est trop grave j'arrêterai. C'était pas si grave que ça et au final j'ai continué.

Bé : Par rapport à quoi tu dis « c'était pas si grave ? »

B : Par rapport à mes parents ; déjà de base ils étaient pas très d'accord pour que je fasse de la musique et puis, comment dirai-je, il y a eu le soutien de Lydie et l'atelier musical des 3 Tambours qui étaient là. Ça m'a donné la confiance de jouer quoi, sinon je ne l'aurais pas fait ; sans ce soutien là je ne l'aurais pas fait. Si moi j'étais parti voir mon père tout seul, il m'aurait dit de suite « t'oublies ».

Bé : et tu aurais arrêté ?

B : Peut-être je n'aurais même pas commencé ; et je n'aurais pas découvert cet instrument.

Bé : et il disait quoi ton père quand il savait que tu rentrais d'un concert ou d'une répétition ?

B : il disait rien ; à mon avis il se disait que c'était mieux que je joue d'un instrument que je traîne à la rue. Il préfère que ces enfants fasse une activité plutôt qu'ils traînent dehors.

Bé : il te l'a dit ça déjà ?

B : il me l'a fait comprendre à moi et même mes petits frères, même les plus grands.

Il nous a fait comprendre « je préfère que vous fassiez quelque chose que vous restiez à la rue à rien foutre, à traîner ; c'est pas comme ça que je vous vois plus tard ».

Du coup je suis parti de ce principe là que la pratique d'un instrument c'est moins grave que de traîner à la rue. Et ça a porté ses fruits.

Bé : Tu disais qu'il a eu le même comportement avec les autres mais est-ce qu'ils ont fait d'un instrument ? Est-ce qu'ils ont suivi la même trajectoire ?

B : ils ont suivi la même trajectoire mais pas forcément en rapport avec la musique ; ils ont suivi le même principe.

Bé : ils se sont engagés dans quelque chose qui leur a évité de... tout le monde a bien poussé ?

B : oui, voilà.

Bé : il y a quelque chose de l'ordre du lien familial ?

B : oui, on se parle les uns, les autres, on se donne conseil par-ci, par-là et du coup... on est une famille très soudée. Quand quelqu'un a un souci, on en parle, on essaie de trouver une solution ; l'information elle monte aussitôt et le problème il est réglé.

Bé : pour revenir à la question de la prise de risques, est-ce que tu t'es dit à un moment, par rapport à ton âge, tes choix professionnels, « je continue, je continue pas ?... »

B : ça m'a pas freiné ; par rapport à mes études, je me suis dit si j'en fais pas aux 3 Tambours, je pourrai en faire ailleurs. Dès l'instant où j'ai appris la musique, je me suis dit, le monde est petit mais on découvre d'autres personnes. L'univers musical est partout ; à paris, en province ou à l'autre bout du monde je peux trouver un musicien.

Bé : par rapport à ta trajectoire de formation, professionnelle, ça ne t'a jamais empêché de pratiquer la musique ?

B : il y a une année où j'ai moins bossé ; j'étais en première année d'apprentissage et comme j'étais concentré sur le boulot, les révisions, j'avais fait une spécialisation en soudure et là c'était beaucoup de cours, beaucoup de théorie ; du coup j'ai beaucoup moins révisé la musique cette année-là. Mon prof se posait des questions ; il me disait « ouai, qu'est-ce que qu'il se passe ? » ; « c'est les cours » ; « ben si les cours ça te prend trop de temps, on fait un break et on reprend ? ». Moi je lui ai dit que ça me plait pas de prendre un break comme ça ; je me suis dit si on fait un break, on n'en refera plus, ce qui n'était pas le cas. J'ai pu continuer, moins soutenu mais j'ai pas lâché l'affaire.

Bé : ça t'a aidé dans les révisions ?

B : Oui, ça m'a aidé ; je révisais un peu et après je me détendais avec la musique, ça m'apaise

Bé : et par rapport à la notion de prise de risques, on en avait parlé au dernier entretien, ça t'as ouvert beaucoup d'univers de pratiquer d'un instrument t'as rencontré plein de gens ; tu parlais de ton expérience avec la fanfare de la fac de médecine, est-ce que tu t'es mis parfois dans des situations où tu aurais pu vivre des situations de prise de risques ?

B : le risque c'est par rapport à l'endroit où tu vas ; il faut que tu t'adaptes. Quand tu vas dans un autre continent et que le milieu est différent de celui où tu vis, tu es obligé de t'adapter, tu n'as pas le choix,

tu es obligé de faire avec ; s'il y a des freins, tu dois trouver une solution pour supprimer le frein qui va t'empêcher de reculer. Pour moi ça a toujours été le cas ; on a pas mal voyagé avec les 3 Tambours et il fallait s'adapter à l'environnement, au matériel qu'il y avait sur place. Après, comme on y allait en groupe, c'est l'union qui fait la force, on s'entraide entre nous.

Bé : et quand vous vous retrouvez avec tes copains pour faire la fête, des bœufs, est-ce que tu es dans un univers où tu te dis « là je ne suis pas très à l'aise » ?, avec certaines pratiques.

B : il faut prendre son courage ; tu te lances et si c'est pas bien tu vas le sentir

Bé : la dernière fois, tu me parlais juste à la fin de notre entretien du fait que tu vivais encore chez tes parents et que tu te questionnais sur la fait de partir à un moment ou à un autre ; est-ce que c'est une inquiétude pour toi du fait de ta relation avec tes parents ?

B : (petit rire...) j'ai pas avancé depuis la dernière fois ; ça reste une priorité mais c'est pas la priorité numéro une. Ça reste dans un petit coin de ma tête mais ça avance « step by step » comme on dit ; on y va doucement mais sûrement. Quand l'occasion sera bonne, je partirai mais pour le moment c'est pas le moment.

Bé : Quelle relation tes parents entretiennent avec ta petite amie ? est-ce qu'ils la connaissent ? Comment ils voient cette relation ?

B : ils la connaissent mais sans plus ; ils l'ont rencontré, ils se sont posés pas mal de question sur ce qu'elle fait : comment on s'est rencontré ? Où est-ce qu'elle travaille ? Elle fait quoi ? Est-ce qu'elle a un appartement ? Ce genre de question-là quoi. Du coup, moi j'ai pu lui dire « elle est droit dans ses baskets, quoi ; après... à vous de voir ce que vous en pensez ». Depuis ce jour-là, je n'ai pas eu de réponse à leur tour ; mes frères et sœurs on en parle mais après... mes parents... pour l'instant ils ne m'ont rien dit

Silence

Bé : et c'est pas gênant pour toi de pas savoir ? d'être un peu à l'aveugle ?

B : Si, mais après je passe par l'intermédiaire de mon frère ou ma sœurs ; comme ça en général quand il y a quelque chose qui est dit sur moi je le sais.

Bé : ça avance pas directement mais en biais (rire...)

B : c'est ça

Bé : et ils seraient d'accord pour que tu partes vivre avec elle ? Si tu ne le sais pas directement, tu le sais peut-être par tes frères ?

B : c'est envisageable mais après ça ne va pas se faire là de suite ; dans un avenir futur oui, je pense qu'il n'y a pas de souci mais après, me voir partir ça va les embêter.

Bé : et après, comme dans toutes les familles, il y a la question de la culture ; est-ce qu'on est de la même origine ? de la même culture ? est-ce que le fait que ça soit quelqu'un qui ne soit pas de la même ethnie, est-ce que cela pose un souci ?

B : pour mes parents, ça pose un gros souci, ça pose un gros gros problème. Au début, quand je leur ai annoncé la chose, ils étaient refroidis, ils ne se sentaient pas à l'aise. Après, comme ça se fait avec les frères et sœurs tout doucement, sûrement, ils commencent à changer d'avis, ils sont plus dans le négatif, ils sont dans le positif, ils sont partagés. Après, il reste à voir où ça va m'emmener.

Bé : ils voient aussi que c'est une relation qui se pose, qui s'installe ; ça peut les mettre plus en confiance. Tu as pu leur dire directement que tu avais rencontré quelqu'un ou tu es passé par tes frères ?

B : non, j'ai pu leur dire directement ; ils ne pensaient pas que ça faisait aussi longtemps et quand ils s'en sont rendu compte ils ont dit « ah, oui, quand même ».

Bé : tu as attendu avant de leur en parler ?

B : J'ai quand même pris mon temps pour leur en parler ; du coup quand je l'ai fait je suis tombé d'un immeuble (rire) ; j'étais bien assis mais ouh, la chute libre

Bé : ils t'ont dit que ce n'était pas possible ?

B : oui, ils m'ont dit ça et du coup je me suis dit qu'est-ce que je vais faire ? Je vais pas rester comme ça en leur faisant comprendre qu'ils vont décider de mon sort. Je verrai bien où ça va m'emmener tout ça mais pour l'instant on est partis sur de bonnes voies.

Bé : ta stratégie c'était dire les choses puis attendre que ça se passe ?

B : Lydie elle m'a dit « pourquoi tu t'y est pris comme ça ? c'était soi ça, soit... je sais pas ; je l'ai fait comme je le pensais, il fallait que je prenne des responsabilités, du coup doucement mais sûrement

Bé : c'est peut-être pour ça que tu n'envisages pas encore le déménagement de chez toi parce qu'il y a des choses qui doivent être acceptés à régler avant ; tu y vas doucement pour éviter de brusquer, avant que ça explose

B : mais un jour ça va exploser parce que après... le temps, le temps, il faut pas laisser tuer le temps ; à partir d'un certain âge il faut avancer ; tu te dis ça va 2 mn mais pas toute une vie.

Bé : qu'est-ce que tu penses qu'il va se passer si tu décides de toute façon de partir, de t'installer avec elle ? Tu prendras tes responsabilités ?

B : oui, je prendrai mes responsabilités

Bé : comment ça s'est passé avec tes frères et sœurs ? Il y a eu des cas un peu similaires de départ avec des personnes qui n'étaient pas forcément acceptées entre guillemets de la famille au départ?

B : il y a eu mon grand frère dans ce cas-là ; il est partie parce que sa femme elle vient de Lille, ma belle-sœur, ils sont venus s'installer à Paris, ils ont emménagés ensemble et avant de se marier ma belle-soeur est tombée enceinte. Du coup mon frère il est allé la présenter à mon père ; au début, mon père il avait pas accepté. Mon frère, vu que sa copine est enceinte, il va faire sa vie avec ; à partir du moment où sa femme va être la mère de ses enfants, il va la marier. Mon père au début il a pas accepté parce qu'elle était pas de la même ethnie que nous mais au fil du temps il a accepté.

Bé : comment ça s'est passé le mariage ; ils se sont mariés tous les deux ?

B : ils se sont mariés religieusement et mon frère a dit que quoi qu'il arrive, je vais rester avec elle ; c'est la femme de ma vie et au fil du temps mon père il a fini par accepter. Il n'y a que mon frère qui a eu ce cas-là ; sinon, pour le reste de mes frères et sœurs tout s'est passé dans les règles de l'art

Bé : avec des hommes ou des femmes de votre ethnie, dans la tradition ?

B : oui, c'est ça

Bé : quand tu parles de ton frère c'est celui dont tu m'as parlé, qui te ressemble comme deux gouttes d'eau ?

B : oui (rire), le plus grand, la copie

Bé : sur tous les plans ; et c'est auprès de lui que tu te tournes quand tu as des questions ou c'est partagé avec tous les frères et sœurs ?

B : c'est partagé mais après j'en parle plus à une sœur qu'à mon frère

Bé : et du côté de ta petite amie, ça se passe comment le fait que ça soit pas bien perçu par ta famille ?

B : je leur ai fait comprendre que dans notre ethnie c'est un peu compliqué ; on dit que à partir du moment où on présente la femme que tu veux marier à tes parents c'est que c'est la bonne. C'est pas tu présentes une fille, trois mois après t'en présente une autre ; ça se passe pas comme ça. T'en ramènes une et c'est sûr et certain tu n'en ramèneras pas une deuxième. Mes parents ils sont dans cette logique là ; comme ils ont été éduqués dans cette ethnie, du coup ils suivent les traces.

Bé : mais pour vous c'est plus compliqué ?

B : après, je leur ai fait comprendre que ça se passait comme ça ; elle a l'habitude qu'on ramène le copain, on le présente aux parents, il passe la soirée, ils mange ensemble, souvent il dort à la maison, il va dormir chez elle ; oui, c'est votre façon de faire mais chez nous ça ne se passe pas comme ça ; nous il n'y a jamais eu chez nous au Mali untel il va ramener sa copine pour dormir, ça se passe pas comme ça.

Bé : comment elle le perçoit ?

B : ça la fait un peu chier, ça l'embête ; elle se dit quand est-ce que ça va être le bon moment ? Elle me pose souvent la question. Je lui dit que le bon moment viendra mais j'espère que ça va pas trop tarder.

Bé : ça fait combien de temps que vous êtes ensemble ?

B : 4 ans ; ça commence à urger ; c'est pas facile ; elle est patiente mais la patience à des limites

Bé : on espère que ça va prendre un bon chemin ; la musique t'a aidé à persévérer

B : ça m'aide tous les jours, c'est ça qui fait ma force, c'est ma 2^e force, c'est ça qui me rend aussi solide, sinon j'aurais rien eu. Je suis encore content d'avoir découvert ça ; j'ai eu l'occasion et je dirai même que j'ai eu la chance

Bé : oui, tu penses que si à un moment t'avais pas croisé le chemin de Patrick et Louise, que Lydie ait insisté auprès de tes parents, auprès de ton père pour que tu puisses pratiquer, est-ce que tu penses que tu te serais construit de la même façon ? Est-ce que la musique a été une aide, un appui pour toi pour traverser les épreuves de la vie ?

B : si je ne l'avais pas découvert, ah, je sais pas ; je me dis que si je ne l'avais découvert aujourd'hui je me serai dit pourquoi je ne l'ai pas découvert plus tôt.

Bé : et qu'est-ce qu'il se serait passé avant que tu le découvre ?

B : Ah ça je sais pas du tout ; j'aurai pas autant découvert de monde ; avec la musique on se fait pas mal de copains ; ah... je sais pas ; je serai resté dans mon cocon, à parler à personne, je verrai mes potes, sans plus quoi. J'aurai peut-être passé... mes journées à trainer dehors. Ça c'est la question que je me suis posée ; si j'avais pas fait ça je serai peut-être en train de passer mes journées dehors ; mais... bienheureux j'ai découvert la musique quoi. Après, être musicien c'est jamais trop tard ; vaut mieux apprendre très tôt que trop tard

Bé : et là, ton cœur balance entre les deux ? Entre devenir musicien professionnel et poursuivre ta carrière professionnelle de... ferronnier d'art maintenant ?

B : musicien professionnel, c'est pas mon métier de demain je dirais ; pour moi la musique, ça reste juste une passion. Après si un jour je dois devenir musicien professionnel, l'occasion se présentera mais c'est pas mon but premier de devenir musicien professionnel. Pour l'instant, à l'instant T ça reste juste une passion ; après au fil du temps, si on voit que je persévère, que je suis repéré à droite, à gauche, pourquoï pas ouai

Bé : ça viendra à toi ?

B : ça viendra ; j'ai pas envie d'aller le chercher parce que je me sentirai pas apte et capable d'en faire un métier « solanisant » (???) mais j'espère qu'un jour ça viendra, il faut juste être patient.

Bé : c'est comme pour tout (rire) ; là aussi il faut de la patience et de la persévérance

B : c'est ça oui.

Bé : et puis t'as aussi été aidé par l'univers associatif que t'as traversé à un moment, quand tu étais petit, qui t'as donné un ancrage, une place sur le quartier, auprès des autres jeunes de ton âge. Quand je suis arrivée à l'association, je me souviens, tu étais beaucoup en responsabilité, petit à petit tu as pris du grade pour jusqu'à maintenant être au CA. Ça aussi c'est un ancrage dans le quartier qui est important. Tu as fait un beau parcours citoyen au niveau de l'association, au niveau du quartier

B : depuis que j'ai commencé à prendre des responsabilités à l'association, j'ai toujours dit à Lydie « il faut qu'un jour je prenne ta place ».

Bé : oui, c'est vrai je l'ai entendu (rire)

B : (rire) je lui ai toujours dit « il faut que je prenne ta place de directrice » ; je lui disais tous les jours

Bé : et elle te le disait aussi « tu verras quand tu seras à ma place, on rigole pas tous les jours ! » (rire)

B : (rire) on rigole pas tous les jours ! Mais le boulot qu'elle fait, faut avoir du courage quand même

Bé : au niveau de la persévérance ; et y croire

B : d'un côté je me dis c'est mieux que je reste à ma place et il y a des jours où je me dis « j'aimerais bien être là, mais c'est bien ici aussi ». Je me suis dit je vais arrêter de lui poser la question, je vais rester là où je suis et si un jour je suis directeur de l'association, ouai, pourquoi pas

Bé : c'est quand même quelque chose qui te questionne ?

B : ça me questionne mais ça me tient plus ou moins à cœur quoi ; si un jour l'occasion se présente, je serai un peu surpris mais sans plus quoi ; Mais là c'est un peu tôt ; il faut encore un peu de persévérance et de la formation surtout.

Deuxième entretien d'Aminata, 1er mars 2018

B : qu'est-ce qui a fait que ton père a accepté ?

A : mon père a toujours été une personne influençable. A la fois c'est une bonne chose, à la fois c'est une mauvaise chose. Mais le fait que quelqu'un puisse prendre ce temps pour moi, pourquoi sa fille pourrait jouer d'un instrument c'est-à-dire que Lydie a pris le temps de le recevoir, de lui expliquer, il avait pas encore dit à Lydie ce qu'il en pensait ; il le disait uniquement à ma mère. Quand il a bien voulu voir Lydie, ils en ont parlé et il s'est dit « est-ce que ça serait pas un plus pour ma fille pour éviter qu'elle traîne dans le quartier. Après quand il a rencontré Louise le 1^{er} jour d'initiation, lorsque j'allais à la chorale ; il a pu échanger, il a pu expliquer ses inquiétudes par rapport à ça ; Louise ne connaissait pas du tout l'univers de la culture ; elle l'a connu après quand je lui ai expliqué ; elle était même étonnée que mon père ait pu avoir un doute parce qu'il l'a pas fait remarquer ; il l'a fait remarquer que à moi et à ma mère. Ce qui m'a choqué c'est qu'il a plus pensé à mon bien après avoir entendu les propos de Louise et Lydie plutôt que de s'intéresser à la culture. C'est quelqu'un avant qui était très dans la culture. En plus notre culture elle est super détachée de la religion.

Dans la religion, il n'y a pas de castes ; c'est dans notre culture il y a le noble, le pauvre, l'esclave. C'est impensable que la fille d'un noble puisse jouer d'un instrument et chanter ; c'était super mal vu. Il avait peur que ça soit mal vu en fait ; si quelqu'un vient le voir ; « j'ai vu ta fille chanter ; tu l'éduques pas ». En fait, je crois qu'il a peur qu'il ait pas fait son rôle d'éducation à travers la culture. En Afrique, c'est important d'imprégner l'éducation à travers la culture. Si un noble chante et joue de la musique, c'est qu'il a raté son rôle de père.

B : et le fait que tu sois une fille, tu penses que ça joue ?

A : Non, mes cousines sont des griots, des oratrices, celles qui chantent, celles qui jouent : elles jouent de la guitare. Elles, on ne leur a pas demandé leur avis ; elles sont éduquées pour apprendre à chanter, c'est comme ça.

B : vous avez le même nom ?

A : non, elles c'est Cissé

B : et le fait que ça a été proposé à ces frères c'était mieux vu ?

A : non, c'est mieux que ça soit une fille qu'un garçon. Dans notre culture, il y a beaucoup de représentations.

Dans le temps d'avant, les filles étaient destinées à ne pas travailler, rester à la maison, s'occuper des enfants du coup elles ont du temps alors que les hommes n'ont pas de temps de jouer, de s'amuser,

pour pouvoir nourrir la famille. Vu que c'était vu comme un loisir, les filles elles avaient le temps, les garçons s'est mal vu, à part si c'est ton métier et que tu étais un griot.

B : est-ce que ce n'est pas un risque de faire quelque chose qui est contraire, même si cela a été accepté, pour éviter de rentrer dans les conduites à risques ; le fait de ne pas trainer dans la rue, de ne pas faire de rencontres ?

A : énormément. J'étais amie avec des filles du collège, on a grandi ensemble et on voyait la différence. Moi je n'avais pas le temps de trainer ; soit je partais en séjour, soit je faisais du basket. Même le week-end, soit j'avais l'entraînement, soit j'avais l'orchestre. Du coup mes amies elles ne se sont tellement pas occupées elles-mêmes qu'elles ont eu des conduites à risques, elles consomment.

B : vous aviez le même parcours scolaire au départ ? Elles faisaient du basket avec toi ?

A : oui mais c'était plus un loisir et elles n'ont pas voulu continuer. Elles se sont orientées vers un bac pro ou un bac général mais ça ne les a pas empêché d'avoir une conduite addictive. Dans le quartier on a facilement accès à ça et on est influencé par ses amies. Moi je ne voyais pas mes amies ; je n'ai pas eu le temps d'échanger autour de ça ; ils n'ont pas eu le temps de me proposer ça.

Entre 16 et 18 ans, c'est l'âge où on a le plus de chance de se voir proposer ça ; il y a les soirées entre potes ou on a facilement accès à ça, au sein du lycée. Le fait que je puisse être occupée entre la musique et le basket...

Après j'ai arrêté le basket parce que mon entraîneur en avait marre que je lui dise « je ne peux pas venir parce que j'ai l'orchestre ». Du coup j'ai arrêté le basket parce que je préfèrerais la musique ; j'ai pas eu le temps de penser à ça.

B : tu allais à ces soirées ?

A : oui, de temps en temps mais ça me lassait je leur disais « on va pas faire ça toute la soirée ? » J'avais envie de rentrer à la maison.

B : c'est intéressant ce que tu as dit quand tu as fait une différence entre loisirs et passion ; je veux bien que tu en parles.

A : loisirs, t'es obligé d'y aller pour les entraînements, les matchs. La passion, c'est même en dehors des cours, tu vas t'entraîner quand même. Tu prends l'initiative de t'entraîner tellement que tu t'intéresses et que tu vois pas le temps passer.

B : ça t'a apporté dans des moments de cours, de révisions dans tes études d'infirmière ?

A : quand je faisais mon bac, j'ai choisi l'option musique, je me suis dit que ce serait bénéfique. J'ai eu 20 au bac et j'ai eu une mention. Quand j'ai fait ma formation d'infirmière, je me suis dit j'espère qu'il y aura option musique. Franchement c'est quelque chose que je ne laisserai jamais derrière moi. Je continue à faire du solfège avec Fatou ; je vois avec mes nièces si elles ne seraient pas intéressées pour trouver des cours de solfège à côté de chez elle qui pourrait être bénéfique pour eux. Même si je ne pratique pas, ça reste au sein de moi.

Même à travers mon métier quand je rencontre des jeunes musiciens ou des grands artistes dont je m'occupe maintenant, ils voient que je suis passionnée ; ça me rapproche encore plus ; ça permet à la personne d'oublier qu'elle est malade surtout dans les soins palliatifs.

On passe au-dessus de ça ; on s'intéresse à ce qu'ils étaient avant, à ce qu'ils aimaient, ce qui les touche.

Avant, on me reprochait de passer trop de temps avec eux, de parler d'autre chose. Quand je vois que j'ai distribué tous les soins, je prends le temps d'échanger ; ça permet à la personne d'être confiante. J'ai su en parlant chanson avec une patiente qu'elle voulait mourir dignement chez elle ; ce que les médecins n'avaient jamais su.

Louise m'a appris depuis toute petite que la musique est une langue universelle, une seconde langue. Je suis restée en contact avec des amis allemands, béninois, cambodgiens.

J'ai été en contact avec une amie allemande que je n'ai pas vu depuis 6 ans ; ça m'a fait grandir.

Quand on voyageait avec Louise, on allait que dans les quartiers défavorisés, surtout au Bénin. Ça m'a permis de voir d'autres cultures, c'est super enrichissant. Il y a des différences et des similitudes.

Quand je le racontais à ma mère, elle me disait « ça se ressemble pas les cultures des autres » et je lui disais si ; quand elle voyait les vidéos, les photos, elle était choquée. Que ça soit au Cambodge, au Bénin, en Allemagne, il y a des similitudes auxquelles on ne pense pas.

B : donc, c'est une ouverture pour toi et pour ta famille ? Une ouverture autre que leur culture d'origine ?

A : c'est ça ; au Bénin, on est partis à Cotonou et j'ai pu le dire à un patient qui était choqué que je connaisse cette ville. Je connais leur culture ; en psychiatrie, j'avais un patient béninois qui parlait de la sorcellerie dans sa culture ; au Bénin, plus le roi a un grand sorcier et mieux il est vu. Il avait un délire paranoïaque par rapport à ça et les médecins ne comprenaient pas. Quand je leur ai expliqué que c'était présent dans sa tête, il a pu se rétablir après.

Quelle que soit la personne, il y a toujours une culture qu'il faut comprendre pour pouvoir l'accepter.

Par exemple, Louise elle ne connaissait pas notre culture ; si elle l'avait connu avant, elle aurait pu faire comprendre que c'est détaché, que ça permet d'enrichir la personne.

(long silence)

B : par rapport à ta situation actuelle, tu vis encore chez tes parents ? Tu vas travailler après les études ?

A : oui, je suis en fin d'année, j'ai mon mémoire et 2 matières à faire. Je serai diplômée en juillet et après je ne sais pas si je travaille ou si je continue mes études sur l'éducation thérapeutique des patients... mais j'hésite. Mon ancien stage me propose de travailler là-bas, j'y vais encore pour 15 semaines. Si je fais cette formation, ça me permettrait de travailler avec les patients sur l'éducation thérapeutique mais dans 2 ans, est-ce qu'il y aurait encore ce poste-là ? On manque d'infirmier en ce moment mais j'ai un doute.

B : est-ce que tu as envie de travailler, de partir de chez toi ?

A : oui, c'est dur pour mes parents parce que la fille elle part quand elle est mariée. Je suis la 1^{ère} de ma famille à vouloir partir après la fin de mes études. Même si je vais en Master, je pourrais travailler à côté parce que c'est une semaine de cours par mois, en alternance.

Je compte partir également de chez moi ; je suis la plus grande et j'ai besoin de prendre mes ailes ; ça permettrait à Coumba et Kadidia de se débrouiller seules sans moi. Elles sont super dépendantes de moi ; elles ne réfléchissent pas par elles-mêmes. Je suis super partagées parce que si je ne pars pas, elles ne vont pas prendre leur indépendance et moi j'ai besoin de faire ma vie, d'avancer.

B : et Coumba deviendrait l'ainée et tu te demandes si elle est prête à endosser ce rôle ?

A : elle termine son BTS et elle compte travailler après. Elle m'a toujours dit « si tu pars, je pars avec toi ». Elle veut pas que je parte, elle veut pas rester la plus grande. Elle voit toutes les choses dont il faut s'occuper : les papiers de ma mère qui est en arrêt maladie, les papiers de banque de mon père, mes frères et mes sœurs. Elle a peur que quand je pars, tout ça revienne sur elle.

Je lui fais comprendre que Fatou elle est en train de grandir, elle arrive au collège. On essaie qu'elle comprenne qu'elle doit prendre ses décisions elle-même pour grandir plus vite.

Elle a été habituée à être menée par le fil ; plus vite elle le fait par elle-même, plus vite ça l'aidera à comprendre...

On sera toujours là pour la conseiller mais elle prendra ses décisions par elle-même.

Avec Ousmane, ça a été ça ; on lui a tellement dit « fais-ci, fais-ça » qu'il a pris d'autres décisions pour se rebeller.

Moi j'ai peu prendre mes décisions parce que mes parents étaient préoccupés par les petits frères et sœurs ; du coup ça m'a aidé.

[...]

B : par rapport à ton envie d'autonomie, comment c'est perçu par tes parents ? Le fait que qu'une fille veuille partir de la maison.

A : déjà il y a cette inquiétude parce que j'ai un petit copain ; du coup pour eux c'est super mal vu d'avoir un petit copain.

B : Pourquoi ?

A : dans notre culture, la femme est censée se préserver, ne pas parler à quelqu'un jusqu'au mariage ; ça s'était avant. Ma mère elle s'en fout ; ma mère, ses sœurs elles disent que c'est une rebelle. Comme c'est la dernière de la famille, elle a toujours été élevée pourrie-gâtée ; du coup, elle fait la même chose avec ses enfants. C'est pas mal vu parce que tant que je suis heureuse, c'est le plus important.

Après, le fait que je prenne mon appart, ça les a choqués parce que j'étais tellement là à rester autour de mes parents, à toujours rester en groupe. J'ai jamais voulu rester seule. Par rapport à la culture, je ne m'attendais pas à cette réaction.

Après, j'ai eu la réaction de mes oncles « toi, t'es tellement têtue, tu crois que tu vas pouvoir vivre toute seule ? ». Je crois que pendant une semaine, ils ont pas parlé avec mon père. « ta fille, tu l'éduques mal, elle fait la rebelle ; quand elle va te ramener un enfant hors mariage, tu vas voir ce que tu vas faire ». Je leur ai répondu « c'est pas vos oignons, je fais ce que je veux de ma vie » ; « t'as vu ta fille comment elle me répond ! ». Du côté de mes oncles, c'est super mal vu.

Au début, mon père il me disait « pourquoi tu veux vivre toute seule ; t'es pas bien chez nous ? »

C'était sa technique de défense et après il s'est dit « si c'est son bonheur, si c'est ce qu'elle veut, pourquoi pas ».

B : là il est moins influençable que pour la musique ; il a plus facilement lâché prise ? Plus d'accord avec ta décision ?

A : c'est ça ; il a vu que c'est une décision que j'ai prise par moi-même. Quand j'étais petite, j'ai eu l'habitude de parler à ma mère et ensuite ma mère lui parle. Et là je suis partis le voir directement, je lui ai parlé de père à fille. « Papa j'ai envie de prendre mon envol, de quitter la ville de Paris, pouvoir emménager chez moi, dans la région parisienne.

Est-ce que je vais prendre ma décision de vivre avec mon copain ? Pour l'instant on ne pas vivre ensemble mais c'est des questions qu'on se pose. S'il emménageait chez moi, je t'en parlerais avant de le faire ; mais je compte vivre toutes seule ». Il a pas parlé pendant 10 mn et après il a dit « ok, si c'est ça que tu veux, tant mieux ».

B : il t'a posé des questions sur ton copain ?

A : la 1^{ère} fois que je l'ai présenté oui et comme on est d'une ethnie différente, c'est la première question qu'il a posé. C'est un Peul et c'est pas du tout le même ethnie que nous, ce sont des nomades. Eux aussi ils ont cette histoire de castes et son père l'a posé la même question. On était choqué tous les 2,

on pensait que c'était des histoires oubliées et au final non, c'est des histoires qui vont rester toute ma vie. Je lui ai fait comprendre que j'allais partir mais il ne le croit pas réellement.

B : mais il n'est pas complètement contraire à ce que tu ailles vivre avec quelqu'un qui n'est pas de la même caste ? Vous n'êtes pas tout de même rentré dans un conflit par rapport à ça ?

A : non, au début il était réticent ; mais je lui ai dit que je ne m'intéresse pas à quelqu'un qui a la même caste ; j'ai envie de découvrir une autre culture. J'ai de la chance, on vient du même pays. Il est Peul de la Mauritanie mais il est noble aussi ; on est de la même caste mais pas de la même ethnie, ni du même village, il est du Nord et moi du Sud.

Il y a eu une dispute de terrain dans mon ancien village il y a très longtemps entre les Peuls et les Soninkés. Mon arrière, arrière arrière grand-père a dit qu'aucune personne de sa famille va se marier avec un Peul. Mon père il a dit à mes oncles : « laissez-là vivre toute seule ».

« Oui, tu la laisse faire mais après elle va te rendre fou ! ». Moi et Assa on était choquée ; Assa elle a commencé à dire dans l'ironie « moi je vais ramener un congolais de toute façon » (rire).

B : mais il tient bon ton père, il ne se laisse pas faire ; il a bien avancé avance sur ça....

A : oui, surtout que c'est le plus jeune ; il a des frères plus grands et il leur tient tête, il se laisse pas faire.

Grilles des deuxièmes entretiens

Est-ce que tu as eu des inquiétudes par rapport à ta pratique musicale en sachant que tu t'engageais sur un chemin mal perçu par ta famille ?

Est-ce que tu t'es trouvé dans d'autres situations qui auraient impliqué une mise en risque (rencontres, consommation, relation entre parents et petit.e ami.e) ?

Quelles étaient les inquiétudes de tes parents au regard de tes choix de formation, de métier, de rencontres d'autres univers ?